

CRAPC EXPERTISE



Société par Actions au Capital Social de 26 000 000 DA

NOTICE D'INFORMATION

Augmentation de capital par Appel Public à l'Épargne «APE»

Nombre d'actions mises en ventes: 39 000 actions

Prix de vente: 1600 DA l'action

Période de l'offre: 14-06-2026 au 30-06-2026

Promoteur en Bourse



IOB Chef de file



القرض الشعبي الجزائري
القرض الشعبي الجزائري
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE

Syndicat de placement



القرض الشعبي الجزائري
القرض الشعبي الجزائري
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE



بنك الفلاحة و التنمية الريفية
Banque de l'agriculture
et du développement rural



بنك التنمية المحلية
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL



Visa COSOB n° 2026/03 du 15-04-2026



AVERTISSEMENT

La COSOB ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération proposée ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de la COSOB n'implique pas authentification des informations présentées.

Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et à ce titre, il doit s'assurer, préalablement à la souscription, de sa bonne compréhension de la nature et des caractéristiques des titres offerts, ainsi que de la maîtrise de son exposition aux risques inhérents auxdits titres.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux là sont fonction des résultats dégagés et de la politique de distribution des dividendes suivie par la société émettrice.»

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
CHAPITRE 1 : INFORMATIONS CONCERNANT L'OPÉRATION	9
1.1. ÉMISSION D' ACTIONS	9
1.1.1. Décisions qui sont à l'origine de l'opération.	9
1.1.2. Montant de l'émission	9
1.1.3. Prix de l'émission	10
1.1.4. Méthodes d'évaluation	10
1.1.5. Produit brut et estimation du produit net de l'émission	14
1.1.6. Charges relatives à l'opération	15
1.1.7. Jouissance des titres nouveaux	16
1.1.8. Conditions d'exercice du droit préférentiel de souscription	16
1.1.9. Période de souscription	16
1.1.10. Intermédiaire en opération de bourse accompagnateur et organismes chargés de collecter les bulletins de souscription	16
1.1.11. Conditions de délivrance des actions	16
1.1.12. But de l'émission	18
1.1.13. Régime fiscal applicable	18
CHAPITRE 2 : INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	19
2.1. RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL	19
2.2. CAPITAL	20
2.2.1. Composition du capital	20
2.2.2. Obligations convertibles	20
2.2.3. Tableau de l'évolution du capital	20
2.3. RÉPARTITION DU CAPITAL	21
2.3.1. Nombre d'actionnaires	21
2.3.2. Mouvements importants ayant affecté la répartition du capital au cours des deux dernières années	21
2.4. MODIFICATIONS IMPORTANTES DE L'ACTE CONSTITUTIF	21
2.5. CODES D'ACTIVITÉ (RC)	24
CHAPITRE 3 : ACTIVITÉ	26
3.1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ	26
3.1.1. Historique et dates clés	26
3.1.2. Organigramme	27
3.1.3. Réglementation	27
3.2. CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE L'ACTIVITÉ	28
3.2.1. Activités actuelles	28
3.2.2. Répartition du chiffre d'affaires par activité	29
3.3. RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITÉ	30
3.3.1. Nombre de clients	30
3.3.2. Répartition des clients par secteur	31
3.3.3. Évolution des ressources et de l'activité	32
3.4. DÉBOUCHÉS ET PLACE SUR LE MARCHÉ	32

3.4.1. Positionnement de CRAPC EXPERTISE	32
3.4.2. Classification des acteurs du marché	33
3.4.3. Atouts concurrentiels de CRAPC EXPERTISE	34
3.5. PRINCIPALES INSTALLATIONS	35
3.6. PERSONNEL	35
3.6.1. Évolution des effectifs	35
3.6.2. Structure des effectifs par fonction (2025)	35
3.6.3. Politique sociale	35
3.7. INVESTISSEMENTS	36
3.7.1. Investissements réalisés (2023-2025)	36
3.7.2. Détail des investissements 2025	36
3.8. FILIALES ET PARTICIPATIONS	36
3.9. FACTEURS DE RISQUES	37
3.10. MATRICE SWOT	37
CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS	39
4.0. PRINCIPES GÉNÉRAUX SUR LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ	39
4.1. COMPTES CONSOLIDÉS	39
4.2.1. Comptes de résultats détaillés (2022-2025)	39
4.2.2. Évolution des principaux agrégats (2022-2025)	41
4.2.3. Bilans - Actif (2022-2025)	42
4.2.4. Bilans - Passif (2022-2025)	42
4.2.5. Évolution des capitaux propres et de la trésorerie (2022-2025)	43
4.2.6. Tableau des flux de trésorerie (2023-2025)	44
4.2.7. Tableau de variation des capitaux propres (2022-2025)	45
4.2.8. Tableau des affectations de résultat (2022-2025)	45
4.3. ANALYSE FINANCIÈRE DES ÉTATS FINANCIERS	46
4.3.1. Analyse du bilan – Actif	46
4.3.2. Analyse du bilan – Passif	46
4.3.3. Analyse du compte de résultat	46
4.4. TABLEAU DES RATIOS FINANCIERS (2023-2025)	47
4.5. TABLEAU DES RESSOURCES ET UTILISATION DES FONDS (2023-2025)	47
4.6. MARCHÉ ET RENDEMENT DES TITRES	48
4.6.1. Nombre de titres cotés	48
4.6.2. Dividendes distribués	48
CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	50
5.1. ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	50
5.1.1. Organes d'administration ou de surveillance	50
5.1.2. Direction Général	51
5.2. POLITIQUE D'INFORMATION	51
5.2.1. Supports d'information et de communication	52
5.2.2. Structure responsable de l'information des actionnaires	52
5.2.3. Moyens de diffusion des informations en cours d'exercice	52
5.3. INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIÉTÉ	52
5.3.1. Détention d'actions	52

5.3.2. Conventions réglementées	53
5.3.3. Rémunérations globales	53
5.4. CONTRÔLE EXTERNE DE LA SOCIÉTÉ	53
5.4.1. Commissaires aux Comptes	53
5.5. CONTRÔLE INTERNE	53
5.5.1. Organisation du contrôle interne	53
5.5.2. Audit interne	54
5.5.3. Système d'information	54
CHAPITRE 6 : ÉVOLUTION RÉCENTE, BUT DE L'ÉMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR	55
6.1. ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SOCIÉTÉ	55
6.1.1. Comptes revus au 30 juin 2025 (S1 2025 vs S1 2024)	55
6.1.2. Comptes de clôture de l'exercice 2025	56
6.1.3. Tableau de bord des indicateurs clés (2023-2025)	57
6.1.4. Graphique d'évolution des indicateurs trimestriels (2024-2025)	57
6.2. BUT DE L'ÉMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR	58
6.2.1. Les orientations stratégiques	58
6.2.2. Les hypothèses du business plan	60
6.2.3. Les comptes de résultat prévisionnels du projet (2026-2030)	61
6.2.4. Évolution des indicateurs de performance (2026-2030)	62
6.2.5. Graphique d'évolution des performances prévisionnelles (2026-2030)	62
6.2.6. Les perspectives de croissance	64
CHAPITRES VII : ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DE LA NOTICE D'INFORMATION	65
7.1. Signature et fonction des personnes qui assument la responsabilité de la notice d'information	65
7.2. Attestation du promoteur en bourse ANVREDET	65
7.3. Signature des commissaires aux comptes	65

INTRODUCTION

CRAPC EXPERTISE SPA est une Société Par Actions au capital social de 26.000.000 DA, a été créée par acte notarié le 29 juillet 2013 avec un capital social de 7 000 000 DA, filiale à 100% du Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques (CRAPC), établissement public à caractère scientifique et technologique relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. La société a vu son capital social augmenté à 26.000.000 DA par incorporation des réserves facultatives lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 juillet 2024.

CRAPC EXPERTISE est un acteur public de référence, spécialisé dans l'expertise et la consultation technique auprès des entreprises économiques opérant dans divers secteurs industriels, notamment l'agroalimentaire, la pharmacie, la chimie et l'environnement. La société exerce les métiers classiques d'un bureau d'études et de prestations de services scientifiques comprenant les analyses physico-chimiques, l'expertise industrielle, l'assistance technique, la maintenance et la réparation des équipements scientifiques ainsi que la commercialisation des produits chimiques et d'équipements et fournitures de laboratoire.

CRAPC EXPERTISE bénéficie d'un positionnement unique sur le marché algérien en tant que filiale du CRAPC, ce qui lui permet de capitaliser sur une expertise scientifique reconnue et un réseau de plateformes techniques (PTAPCs) couvrant l'ensemble du territoire national, notamment à Ouargla, Laghouat, Biskra, Béjaïa, Mostaganem et Batna.

Son effectif global à la fin décembre 2025 est de 14 collaborateurs. La société dispose d'un capital humain caractérisé par une stabilité et un fort potentiel en termes de compétences et d'expertise, considérant le fort taux des collaborateurs universitaires et l'expérience moyenne de plusieurs années.

CRAPC EXPERTISE enregistre depuis sa création des résultats bénéficiaires. La société a clôturé l'exercice 2025 avec un bénéfice net de **27.554.660,00 DA** et un chiffre d'affaires hors taxes de **206.065.717,42 DA**, enregistrant une progression de **10,2%** par rapport à l'exercice 2024 et une croissance de **179%** par rapport à l'exercice 2022.

Dans la perspective de l'augmentation de son capital social par appel public à l'épargne, CRAPC EXPERTISE présente de nombreux atouts lui permettant de réussir ce challenge, notamment :

- La société est le leader de l'expertise physico-chimique en Algérie avec une part de marché estimée à plus de 80% dans le secteur public ;
- CRAPC EXPERTISE est l'unique filiale commerciale du CRAPC à se lancer dans un projet de commercialisation des produits chimiques, des fournitures et équipements de laboratoires à court terme, ainsi que, à long terme, dans le conditionnement et la production locale de produits chimiques destinés aux laboratoires scientifiques, en parfaite adéquation avec la stratégie nationale de réduction de la facture d'importation et de souveraineté sanitaire ;
- Son activité économique est en phase de croissance soutenue avec un chiffre d'affaires qui

a plus que doublé entre 2022 et 2025 et un résultat net multiplié par trois sur la même période ;

- La société affiche une santé financière remarquable avec une trésorerie nette de 40,4 millions DA au 31 décembre 2025, soit une multiplication par 6,5 par rapport à 2022, et une absence totale d'endettement bancaire ;
- En résumé, CRAPC EXPERTISE accompagne les opérateurs économiques dans le cadre de leur développement avec une forte montée en compétences et une diversification de son offre de services, mais également avec un projet ambitieux de commercialisation des produits chimiques, des fournitures et équipements de laboratoires à court terme et à long terme le conditionnement et la production locale de produits chimiques destinés aux laboratoires scientifiques.

Au plan juridique, la société ne développe pas de risques juridiques qui peuvent entraver à terme son fonctionnement ou altérer une de ses activités. Les risques juridiques sont surtout liés au non-respect de la réglementation notamment en matière de normes QHSE, de protection des données et de conformité aux obligations contractuelles. L'évaluation de ces risques juridiques a montré qu'il n'existe aujourd'hui aucune entrave ni incompatibilité juridique qui puisse empêcher l'opération d'introduction en bourse de CRAPC EXPERTISE objet de cette notice d'information. La société dispose d'un patrimoine mobilier et immobilier constitué de bureaux, d'équipements de laboratoire de haute technologie, de matériel informatique et de logiciels spécialisés.

Au plan des ressources humaines, comme précisé précédemment, la société dispose d'un capital humain caractérisé par une stabilité et un fort potentiel en termes de compétences et d'expertise. Le climat social serein qui prévaut au niveau de la société est révélateur de la qualité des relations avec le partenaire social et du respect des droits des employés.

Au plan comptable et financier, les états financiers sont certifiés par les commissaires aux comptes. CRAPC EXPERTISE s'est dotée de l'ensemble des procédures comptables et financières. La société s'est dotée d'un dispositif de contrôle interne conforme à la réglementation. CRAPC EXPERTISE constate annuellement des pertes de valeur et constitue d'importantes provisions pour faire face aux difficultés de recouvrement de certaines créances anciennes.

Au plan stratégique, la société a défini une politique commerciale centrée client à court terme et une vision de développement à moyen et long terme basée sur la consolidation de son activité d'expertise et la diversification vers la production industrielle de produits chimiques.

À court terme, pour accroître son chiffre d'affaires, sa rentabilité et assurer sa pérennité, la société place le client au cœur de son dispositif opérationnel et fait de la relation client un axe stratégique fort de différenciation et de compétitivité, avec un grand focus sur les deux acteurs principaux qui réalisent les objectifs, à savoir le collaborateur et le manager. L'instauration d'une culture commerciale reflétée par l'adoption des bonnes pratiques, la sensibilisation des commerciaux sur les responsabilités du consultant, la bonne prise en charge des réclamations

clients, une offre de produits et services appropriés aux besoins et aux attentes des clients, la diligence dans l'exécution des prestations et l'efficacité opérationnelle, le management de proximité des responsables d'unités.

À moyen et à long terme, CRAPC EXPERTISE a créé une image de marque qu'elle doit préserver et ancrer davantage à travers l'intégration de sa politique qualité et son orientation opérationnelle pour atteindre l'excellence de la relation client et lutter contre la perte de ces derniers en optimisant leur fidélisation. Il s'agit des actions suivantes : agressivité commerciale visant à élargir le portefeuille clients de la société, renforcement du réseau commercial par l'ouverture de nouvelles agences ou antennes régionales, orientation de la politique commerciale vers le renforcement de la présence de la société sur les secteurs rentables, développement de nouveaux produits et services, amélioration de la qualité des prestations, développement du commerce extérieur, poursuite de l'exécution du programme de formation des managers et assistants commerciaux sur le cœur du métier de l'expertise et de la production, ainsi que sur les techniques de communication et de persuasion.

L'introduction en bourse de CRAPC EXPERTISE représente une étape décisive dans son développement. Cette opération historique s'inscrit dans le cadre de la dynamisation du marché financier et de la réforme du secteur de la recherche scientifique décidées par les pouvoirs publics et s'annonce comme une opportunité pour accélérer sa croissance tout en ouvrant son capital.

L'approbation de l'ouverture du capital de CRAPC EXPERTISE a été décidée par le Conseil d'Administration du 17 novembre 2025, approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société en date du 20 novembre 2025, et validée par le Conseil d'Administration du CRAPC en date du 01 décembre 2025.

L'opération porte sur une augmentation de 15 % du capital social actuel (26.000.000 DA). La valeur d'entreprise retenue s'élève à 503 269 288 DA, ce qui correspond à une valeur théorique par action de 19 356 DA, telle qu'établie par l'expert-comptable Pr KADDOURI Amar. Par ailleurs, suite à une opération de division de la valeur nominale de l'action (*split*), recommandée par l'évaluateur, celle-ci a été ramenée de 1 000 DA à 100 DA. Le prix définitif d'émission est fixé à 1600 DA après application d'une décote de 17.34%, conformément aux pratiques du marché.

L'évaluation de CRAPC EXPERTISE est réalisée par Pr KADDOURI Amar, expert judiciaire, expert-comptable d'État, commissaire aux comptes assermenté.

La présente notice d'information est structurée en sept chapitres conformément à l'Instruction COSOB n°97-03. Le chapitre premier présente les informations concernant l'opération d'introduction en bourse. Le chapitre deux donne les informations relatives à l'émetteur. Le chapitre trois décrit l'activité de la société. Le chapitre quatre expose les renseignements financiers. Le chapitre cinq présente les organes d'administration, de direction et de surveillance. Le chapitre six détaille l'évolution récente, le but de l'émission et les perspectives d'avenir. Le chapitre sept contient les attestations des personnes qui assument la responsabilité de la notice d'information.

CHAPITRE 1 : INFORMATIONS CONCERNANT L'OPÉRATION

1.1. ÉMISSION D' ACTIONS

1.1.1. Décisions qui sont à l'origine de l'opération

- Résolutions du Conseil d'Administration de CRAPC EXPERTISE SPA, réuni le 17 novembre 2025, qui a approuvé le principe d'augmentation du capital et d'introduction en bourse, a convoqué l'Assemblée Générale Extraordinaire et a mandaté le Commissaire aux Comptes pour l'établissement d'un rapport spécial.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2025 a adopté les résolutions du Conseil d'Administration et a transmis le dossier au Conseil d'Administration du CRAPC pour validation.
- Résolutions du Conseil d'Administration du Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques (CRAPC), actionnaire unique de la société, réuni le 1er décembre 2025, qui a approuvé le principe d'augmentation du capital de la filiale CRAPC EXPERTISE et son introduction en bourse, sous réserve de l'approbation préalable du Conseil des Participations de l'État (CPE).
- Conformément à la réglementation applicable aux entreprises publiques économiques, le projet d'augmentation du capital de la société a été soumis pour avis au Conseil des Participations de l'État (CPE) le 26 janvier 2026 lors des travaux de la session n°203.
- Décision du Conseil des Participations de l'État (CPE) n°388 du 07 février 2026 donnant avis favorable à l'introduction de la filiale CRAPC EXPERTISE du CRAPC en bourse et augmentation de son capital, conformément à la procédure en vigueur.
- Résolutions du Conseil d'Administration de CRAPC EXPERTISE SPA, réuni le 5 avril 2026, qui a convoqué l'AGEX du 08 avril 2026 pour décider des caractéristiques de l'opération d'introduction en bourse et augmentation du capital et qui a délégué au Directeur Général de la filiale CRAPC EXPERTISE tous les pouvoirs les plus étendus pour accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision et à la préparation du dossier à soumettre à l'AGEX et aux autorités compétentes.
- L'Assemblée Générale Extraordinaire de CRAPC EXPERTISE SPA, réunie le 8 avril 2026 :
 - A validé le rapport d'évaluation de la société tel que présenté par l'expert évaluateur ;
 - A approuvé l'ouverture du capital social par augmentation de 15% ;
 - A validé l'opération de split visant à rendre l'action accessible aux investisseurs et à favoriser la liquidité et l'attractivité du titre sur le marché ;
 - A décidé l'émission de 39.000 actions nouvelles ordinaires ; a adopté le prix d'émission de 1.600 DA par action, composé d'une valeur nominale de 100 DA et d'une prime d'émission de 1.500 DA par action, soit un montant nominal total de 3.900.000 DA et une prime d'émission globale de 58.500.000 DA.

1.1.2. Montant de l'émission

Le montant de l'émission correspond à une augmentation de 15% du capital social représentant 3 900 000 DA et une prime d'émission globale de 58 500 000 DA pour un montant global à lever de 62 400 000 DA.

Au terme de cette opération, le capital social de CRAPC EXPERTISE SPA s'élèvera à 29 900

Au terme de cette opération, le capital social de CRAPC EXPERTISE SPA s'élèvera à 29 900 000,00 DA, réparti en 299 000 actions de valeur nominal de 100 DA chacune.

- **Forme des titres**

Les actions sont émises sous forme dématérialisée, au porteur identifiable, et sont inscrites en compte auprès d'intermédiaires habilités, teneurs de comptes/conservateurs agréés par la COSOB, conformément à la réglementation en vigueur.

- **Droits particuliers attachés aux actions**

Les actions ordinaires confèrent à leur propriétaire, conformément au Code de Commerce Algérien en vigueur et aux statuts de la société :

- Droit de vote : Droit de vote aux assemblées générales, d'élire ou de révoquer les membres du Conseil d'Administration.
- Droit aux dividendes : Droit à la perception de dividendes lorsque l'Assemblée Générale décide de la répartition des bénéfices.
- Droit à l'information : Droit à l'information et à la communication des documents et rapports périodiques.
- Droit préférentiel de souscription : Lors d'une augmentation de capital, les actionnaires bénéficient d'un droit préférentiel de souscription (sauf suppression décidée par l'AGEX).
- Droit au boni de liquidation : En cas de liquidation, droit au boni de liquidation proportionnellement aux apports.

- **Régime de cession des titres**

Les actions ordinaires, objet de la présente émission, sont librement cessibles.

1.1.3. Prix de l'émission

Le prix d'émission est fixé à **Mille six cents dinars (1600 DA)** par action, après l'application d'une décote de 17,34 % par rapport à sa valeur théorique de 1935,65 DA.

La valeur de l'action de CRAPC EXPERTISE SPA a été estimée à partir d'une évaluation économique réalisée par le Professeur Kaddouri Amar en sa qualité d'expert judiciaire, d'expert-comptable d'État et de commissaire aux comptes assermenté.

Ce prix est déterminé sur la base d'une moyenne issue de l'application de deux méthodes d'évaluation conformément aux termes de référence du contrat Pr KADDOURI Amar/CRAPC EXPERTISE SPA

1.1.4. Les méthodes d'évaluation

a) Méthodes d'évaluation retenues

La valeur de l'action de la société CRAPC Expertise SPA s'est faite sur la base de deux méthodes retenues par l'évaluateur :

- **La méthode des flux de trésorerie actualisés (Discounted Cash-Flow – DCF)**, qui consiste à estimer la valeur de l'entreprise à partir de la somme des flux de trésorerie futurs attendus

- **Méthode patrimoniale (Actif Net Réévalué) non retenue** : Cette méthode n'a pas été retenue pour les raisons suivantes :

- L'entreprise dispose d'un actif immobilisé modeste (bâtiment administratif de 9 M DA et autres immobilisations pour 70 M DA)
- Ces éléments physiques ne représentent qu'une part accessoire de la création de valeur de l'entreprise
- La majorité de la valeur économique est portée par l'activité opérationnelle, la qualité de l'expertise, la clientèle et les ressources humaines
- Les standards d'évaluation pour les sociétés de services privilégient les méthodes basées sur la capacité future de création de valeur

b) Paramètres de calcul du WACC (taux d'actualisation)

Le taux d'actualisation retenu pour la méthode DCF est de 15,74%, calculé comme suit :

Paramètre	Valeur	Source
Taux sans risque (OAT 10 ans)	6,99%	SGBV (https://www.sgbv.dz)
Bêta du secteur	1,50	NYU Betas – Tableau par secteur, 2024
Prime de risque pays	5,83%	Country Risk Premium Table 2024
Coût des capitaux propres	15,74%	Calculé
Coût de la dette	8,50%	Taux moyen des crédits à moyen terme
Taux d'impôt (IBS)	26%	Loi de Finances
WACC (CMPC)	15,74%	Calculé

c) Application de la méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF)

• **Calcul des Free Cash Flows (FCFF)**

Élément (en DA)	2026	2027	2028	2029	2030
Chiffre d'affaires	285.600.000	371.280.000	482.664.000	579.196.800	695.036.160
Charges d'exploitation	(250.410.801)	(314.191.340)	(396.754.907)	(465.876.372)	(548.589.855)
EBITDA (BAIIA)	35.189.199	57.088.660	85.909.093	113.320.428	146.446.305
Amortissements	(8.760.000)	(8.760.000)	(8.760.000)	(8.760.000)	(8.760.000)
Résultat opérationnel (ROC)	26.429.199	48.328.660	77.149.093	104.560.428	137.686.305
Impôts (26%)	(6.871.592)	(12.565.452)	(20.058.764)	(27.185.711)	(35.798.439)
Investissements					
Variation BFR	- 4.694.795	- 1.408.438	- 1.830.970	- 1.586.841	- 1.904.209
FCFF	33.012.402	45.931.647	67.681.299	87.721.557	112.552.074

- **Actualisation des FCFF et valeur terminale**

Année	FCFF (DA)	Facteur d'actualisation (15,74%)	FCFF actualisé (DA)
2026	33.012.402	86,4%	28.523.729
2027	45.931.647	74,7%	34.290.227
2028	67.681.299	64,5%	43.657.232
2029	87.721.557	55,7%	48.890.335
2030	112.552.074	48,2%	54.200.008
Valeur terminale (taux de croissance 4%)	997.340.499	48,2%	480.274.253
Valeur de l'entreprise (DCF)			689.835.783

- **Taux de croissance à l'infini**

Un taux de croissance de 4% a été retenu, aligné sur le taux de croissance du PIB algérien.

- **Résultat**

La méthode DCF aboutit à une valeur d'entreprise de **689 835 783 DA**. Cette valeur est obtenue par l'actualisation des Free Cash Flows prévisionnels sur la période 2026-2030, auxquels s'ajoute une valeur terminale calculée sur la base d'un taux de croissance à l'infini de 4%, aligné sur le taux de croissance du PIB algérien.

d) Application de la méthode des comparables boursiers

- **Panel des sociétés comparables**

Face à l'absence de sociétés comparables sur le marché algérien, la recherche s'est ouverte à la région MENA et à l'international (notamment France, Suisse, Europe du Sud), sur des sociétés d'expertise technique, d'ingénierie, de prestations d'analyse chimique et de laboratoires de contrôle (Bureau Veritas, SGS, Intertek, etc.).

- **Multiples retenus (2024)**

Multiple	Fourchette basse	Fourchette haute	Moyenne retenue	Source
VE/EBITDA	7,5×	11×	9×	pmeinfo.fr, PwC France
VE/CA	1,2×	2,1×	1,5×	xval.fr
PER	14×	18×	16×	xval.fr

- **Application à CRAPC EXPERTISE**

Élément	Montant
EBITDA CRAPC (2026 prévisionnel)	35.189.199 DA
Multiple VE/EBITDA retenu	9×
Valeur d'entreprise (Comparables)	316.702.793 DA

- **Résultat**

La méthode des comparables aboutit à une valeur d'entreprise de **316 702 793 DA**. L'application de la méthode des comparables, sur la base du multiple VE/EBITDA sectoriel de 9 fois (moyenne observée en 2024 pour le secteur de l'expertise et de l'ingénierie), aboutit à une valeur d'entreprise de 316 702 793 DA. Ce multiple est appliqué à l'EBITDA prévisionnel de CRAPC EXPERTISE pour l'exercice 2026, soit 35 189 199 DA.

e) Synthèse et choix de la valeur d'entreprise

Les deux méthodes aboutissent aux valeurs suivantes :

Méthode	Valeur d'entreprise (DA)
Méthode des flux de trésorerie actualisés (DCF)	689.835.783
Méthode des comparables boursiers (VE/EBITDA)	316.702.793

Afin de garantir une valorisation équilibrée et représentative de la réalité économique de CRAPC Expertise, il a été décidé de retenir la moyenne des deux méthodes. Cette approche permet de :

- Réduire le risque d'erreur inhérent à chaque méthode
- Assurer la complémentarité des approches (vision fondée sur la rentabilité future et vision axée sur la comparaison avec le marché)
- Obtenir une valorisation équilibrée et consensuelle

Cette moyenne aboutit à une valeur d'entreprise retenue de **503 269 288 DA**.

Méthode	Valeur (DA)	Pondération
Méthode DCF	689.835.783	50%
Méthode des comparables	316.702.793	50%
Valeur d'entreprise retenue (moyenne)	503.269.288	100%

f. Détermination du prix de l'action et opération de split

Sur la base de la valeur d'entreprise retenue de **503 269 288 DA** et du nombre d'actions actuel de **26.000 actions**, la valeur théorique par action ressort à **19 356 DA**.

Élément	Montant
Valeur d'entreprise retenue	503.269.288 DA
Nombre d'actions avant split	26.000 actions
Valeur théorique par action avant split	19.356 DA

g) Opération de split (division du nominal)

Cette valeur théorique étant nettement supérieure au prix cible souhaité sur le marché pour garantir l'accessibilité aux investisseurs, il a été décidé d'effectuer un split des actions (division du nominal). Le split retenu est **d'une action ancienne pour 10 actions nouvelles**. Cette opération, neutre sur la valeur totale du capital et les droits économiques des actionnaires, permettra de rendre le prix unitaire de l'action plus accessible, de favoriser la liquidité et l'attractivité du titre sur le marché.

Données	Avant Split	Après Split
Nombre total d'actions	26.000 actions	260 000 actions
Valeur totale de l'entreprise	503 269 288 DA	503 269 288 DA
Valeur théorique par action	19 356 DA	1935.65 DA
Ratio de split	/	1 pour 10

h) Prix d'introduction et décote

- Décote retenue**

Afin de garantir l'attractivité de l'offre lors de l'introduction en bourse, une décote de **17.34%** sur la valeur théorique de l'action (post-split) a été retenue. Cette décote permet de favoriser la demande, de compenser les incertitudes liées à la première cotation, et d'encourager une formation rapide de la liquidité sur le titre, conformément aux pratiques courantes des marchés financiers.

- Prix d'introduction proposé**

Élément	Montant
Valeur théorique par action (post-split)	1935.65 DA
Décote retenue	335,64 DA
Prix d'introduction proposé	1 600 DA

1.1.5. Produit brut et estimation du produit net de l'émission
a) Produit brut de l'émission

Sur la base d'un prix d'introduction de **1600 DA** par action et d'une augmentation du capital de **15%**, le nombre d'actions nouvelles à émettre serait de **39 000 actions** (260 000 actions x 15%). Le produit brut de l'émission serait alors de **62 400 000 DA**.

Élément	Montant
Capital social avant augmentation (post-split)	260 000 actions
Augmentation de capital (15%)	39 000 actions
Prix d'introduction par action	1.600 DA
Produit brut de l'émission	62.400.000 DA

b) Estimation du produit net de l'émission

Le produit net de l'émission est estimé à **Cinquante-Deux Millions Huit Cent Quarante-Trois Mille Six Cent Cinquante Dinars (52 843 650 DA)**. Ce montant est obtenu après déduction de l'ensemble des frais et charges liés à l'opération, estimés à **Neuf Millions Cinq Cent Cinquante-Six Mille Trois Cent Cinquante Dinars (9 556 350 DA)**.

Élément	Montant (DA)
Produit brut	62 400 000
Charges relatives à l'opération (1.1.7)	9 556 350
Produit net estimé	52 843 650

c) Utilisation du produit net de l'émission (Emploi du produit net)

Le produit net de l'émission est destiné à couvrir les besoins de financement de la nouvelle activité de commercialisation de produits chimiques. Le complément des besoins sera assuré par l'autofinancement de la société, à travers les résultats générés par l'activité historique, permettant ainsi de financer l'intégralité du programme lié à la nouvelle activité d'achat-revente de produits chimiques.

1.1.6. Charges relatives à l'opération

Le montant des charges relatif à l'opération est estimé à **Neuf Millions Cinq Cent Cinquante-Six Mille Trois Cent Cinquante Dinars (9 556 350 DA)**. Il se détaille comme suit (sur la base des tarifs COSOB, SGBV et Algérie Clearing) :

a) Tableau récapitulatif des charges

Nature des charges	Base de calcul	Montant estimé (DA)
Redevances réglementaires		
Redevance COSOB (frais de visa)	0,05% du montant de l'émission	31 200
Frais d'adhésion Algérie Clearing	0,01% du capital social après augmentation (minimum 20 000 DA)	20 000
Frais d'inscription SGBV	0,05% du montant nominal admis	14 950
Frais d'inscription initiale à la cote	Forfait	400.000
Frais d'organisation de l'offre (partie fixe)	Forfait	1.000.000
Frais d'organisation de l'offre (partie variable)	100.000 DA / 1.000 ordres	100.000
Total des redevances réglementaires		1 566 150
Prestations de services et autres		
Rémunération du chef de file	1 % du montant de l'émission	624.000

Nature des charges	Base de calcul	Montant estimé (DA)
Rémunération des IOB membres du syndicat de placement	2 % du montant de l'émission	1 248 000
Autres frais (juridiques et administratifs, évaluation, promoteur en bourse, communication et marketing, impression et publication)	Forfait	6 118 200
Total des prestations de services et autres		7 990 200
TOTAL GÉNÉRAL DES CHARGES ESTIMÉES		9 556 350

1.1.7. Jouissance des titres nouveaux

La date d'entrée en jouissance des titres nouveaux est prévue le 01-01-2026. Les actions émises emportent ainsi le droit de percevoir les dividendes que pourrait décider de distribuer l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les résultats de l'exercice 2026.

1.1.8. Conditions d'exercice du droit préférentiel de souscription

Le CRAPC, actionnaire unique détenant la totalité du capital social, a renoncé pour cette opération à ses droits préférentiels de souscription qui lui sont conférés par la loi.

1.1.9. Période de souscription

La période de souscription est fixée du 14 juin 2026 au 30 juin 2026.

1.1.10. Etablissements domiciliaires

L'Intermédiaire en Opération de Bourse accompagnateur Chef de file est le Crédit Populaire d'Algérie « CPA ». Les bulletins de souscriptions seront collectés par les intermédiaires en opération en bourse « IOB » membres du Syndicat de placement suivants :

- Crédit Populaire d'Algérie « CPA » ;
- Banque de Développement Local « BDL » ;
- Banque d'Extérieur d'Algérie « BEA » ;
- Banque Nationale d'Algérie « BNA » ;
- Banque d'Agriculture et du Développement Rural « BADR » ;
- Caisse National d'Épargne et de Prévoyance « CNEP Banque ».

1.1.11. Conditions de délivrance des actions

a) Segmentation de l'offre

L'intégralité des actions émises, soit 39 000 nouvelles actions, est exclusivement réservées aux personnes morales de droit algérien que sont les filiales économiques et les établissements relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS).

Cette décision s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du MESRS visant à favoriser la coopération et les synergies entre les filiales du secteur. Cette approche a été validée par le

Cette décision s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du MESRS visant à favoriser la coopération et les synergies entre les filiales du secteur. Cette approche a été validée par le Conseil d'Administration du CRAPC lors de sa réunion du 17 novembre 2025 et par l'Assemblée Générale Extraordinaire de CRAPC EXPERTISE SPA du 20 novembre 2025.

Élément	Description
Segment unique	Filiales économiques et établissements du MESRS
Taux	100% des actions émises
Nombre d'action	39 000 actions
Prix unitaire	1600 DA
Souscription minimale	100 actions
Souscription maximale	/

b) Règlement des souscriptions

Toute demande de souscription doit être couverte par le montant total des actions demandées. Les montants seront bloqués en compte par les Teneurs de Compte Conservateur de titres de chaque demandeur jusqu'au jour de la remise des résultats de l'opération et du règlement/livraison des titres.

c) Livraison des titres

Les actions seront inscrites dans des comptes titres individualisés ouverts auprès des Teneurs de Comptes Conservateurs de Titres (TCC). La conservation et la gestion des titres est assurée par les teneurs de comptes conservateurs habilités inscrits auprès d'Algérie Clearing.

d) Traitement des demandes de souscription

Les demandes de souscription seront centralisées par la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV). Celles-ci seront rejetées dans le cas où elles ne sont pas conformes aux conditions de l'offre. L'allocation des actions se fera, sur la base des souscriptions validées et non rejetées comme suit :

- Si la demande validée est inférieure ou égale à l'offre, toutes les demandes seront satisfaites à 100%.
- Si la demande validée est supérieure à l'offre, les souscriptions seront ajustées de manière proportionnelle au nombre offert en respectant la satisfaction minimum de 100 actions par souscripteur.

e) Établissement assurant le service financier de l'émetteur

La banque CPA assure le service financier des actions émises, à savoir la gestion des mouvements de fonds.

f) Négociation des titres

L'action CRAPC EXPERTISE fera l'objet d'une demande d'admission en bourse et sera négociée sur le compartiment de croissance du marché des titres de capital.

L'action CRAPC EXPERTISE fera l'objet d'une demande d'admission en bourse et sera négociée sur le compartiment de croissance du marché des titres de capital.

La négociation de l'action CRAPC EXPERTISE est exclusivement réservée aux personnes morales de droit algérien que sont les filiales économiques et les établissements du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) sur le marché des titres de capital.

1.1.12. But de l'émission

À travers cette levée de fonds de **62.400.000 DA** en montant brut (augmentation de capital de 15%), CRAPC EXPERTISE vise à financer sa nouvelle orientation commerciale, à savoir l'achat-revente (revente en l'état) de produits chimiques, en complément de son activité historique d'expertise.

Cette nouvelle activité permettra à l'entreprise de diversifier ses sources de revenus, de se positionner rapidement sur un secteur porteur, et de constituer une étape préparatoire avant le lancement, à moyen terme, de sa propre unité de production.

Les fonds levés couvriront, pour la première année, les besoins d'importation de marchandises, le complément étant assuré par l'autofinancement de la société.

1.1.13. Régime fiscal applicable

Les détenteurs de titres cotés ainsi que la société cotée bénéficient, sous réserve de l'évolution de la législation, de certains avantages fiscaux applicables aux opérations d'introduction en Bourse :

- Exonérations fiscales pour les investisseurs :
 - Impôt sur le revenu global (IRG) et impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) sur les produits et plus values de cession des actions et titres cotés en bourse pour une durée de cinq (5) ans à compter du 1er janvier 2024 (réf. Loi n°23-22, art. 67).
 - Exonérations similaires applicables aux obligations et dépôts à terme de durée ≥ 5 ans.
 - Exonération des droits d'enregistrement pour les opérations portant sur des valeurs mobilières cotées ou négociées sur un marché organisé pour une durée de cinq (5) ans.
- Avantage fiscal pour les sociétés cotées:
 - Réduction de l'IBS proportionnelle au pourcentage du capital social ouvert en bourse, pour une durée de trois (3) ans à compter du 1er janvier 2024 (réf. Loi n°23-22, art. 133 et art. 68).

CHAPITRE 2 : INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

2.1. RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

- **Dénomination sociale** : Bureau de consultation de recherche et de développement, Filiale économique du Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-chimique, CRAPC EXPERTISE SPA.
- **Sigle** : CRAPC EXPERTISE SPA
- **Forme juridique** : Société Par Actions (SPA) de droit algérien, Entreprise Publique Économique (EPE).
- **Date de constitution** : 29 Juillet 2013.
- **Durée de la société** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre de commerce, sauf dissolution anticipée ou prorogation.
- **Législation applicable** : Droit algérien, notamment les dispositions du Code de Commerce régissant les sociétés commerciales et les sociétés faisant appel public à l'épargne, ainsi que le décret exécutif n°11-396 du 24 novembre 2011 fixant le statut-type des EPST.
- **Arrêté Ministériel** : Création conformément à la décision du Conseil d'Administration du CRAPC en date du 03 Juin 2013, ratifiée par l'arrêté ministériel n°138 du 11 février 2021.
- **Objet social** : La commercialisation des résultats de la recherche scientifique, la valorisation des qualifications scientifiques du CRAPC (compétences et équipements scientifiques de haute technologie) à travers les analyses physico-chimiques, l'expertise industrielle, l'assistance technique, la maintenance des équipements scientifiques, l'importation et la commercialisation de produits chimiques et d'équipements de laboratoire, ainsi que la production locale de produits chimiques.
- **Adresse du siège social** : Zone Industrielle (avant PSNA), Bâtiment B1, Bureau N°01 et 02, Rez-de-chaussée, Bou-Ismaïl, Tipaza.
- **N° Registre de Commerce** : 13B 0524325 - 00/42.
- **N° Identification Fiscale (NIF)**: 001342052432552.
- **N° Article d'imposition (AI)**: 42260285227.
- **N° Identifiant Statistique (NIS)**: 001342260014166001.
- **Lieu de consultation des documents** : Les statuts, les procès-verbaux des Assemblées Générales et des Conseils d'Administration ainsi que les rapports des Commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la société.
- **Exercice social** : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.
- **Répartition statutaire des bénéfices** : La répartition des bénéfices de la société s'effectue conformément aux dispositions du code de commerce.
- **Assemblées générales** : La tenue, la convocation et les délibérations des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société se font conformément aux dispositions du Code de Commerce.

2.2. CAPITAL

2.2.1. Composition du capital

• Montant du capital social actuel :	26 000 000 DA
• Nombre d'actions :	260 000 actions
• Valeur nominale :	100 DA
• Catégorie :	Actions ordinaires
• Conditions de modification du capital :	Conformément aux dispositions légales et statutaires, Toute modification du capital nécessite une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le capital de la société CRAPC EXPERTISE est de Vingt Six Millions De Dinars Algériens (26 000 000 DA) divisé en Deux Cent Soixante Mille (260 000) actions de Cent Dinars (100 DA) de valeur nominale, souscrites intégralement par l'actionnaire unique, le Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques (CRAPC).

Conformément aux dispositions légales et statutaires, toute modification du capital nécessite une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

2.2.2. Obligations convertibles

La société n'a émis aucun titre de cette catégorie à ce jour.

2.2.3. Tableau de l'évolution du capital

Le capital de la société CRAPC EXPERTISE est de Vingt-Six Millions De Dinars Algériens (26 000 000 DA) divisé en vingt-six mille (26 000) actions de Mille Dinars (1 000 DA) de valeur nominale.

Année	Nature de l'opération	Émission d'actions (Nominal)	Incorporation de réserves	Montant successif du capital (DA)	Nombre d'actions nouvelles	Nombre cumulé d'actions
29/07/2013	Constitution	7 000 000	-	7 000 000	7 000	7 000
08/07/2024	Augmentation par incorporation des réserves facultatives	-	19 000 000	26 000 000	19 000	26 000
2026	Split (1 action ancienne = 10 actions nouvelles)	-	-	26.000.000	234 000	260 000

- **Notes explicatives :**

- **29 Juillet 2013 :** Constitution de la société avec un capital de 7.000.000 DA divisé en 7.000 actions d'une valeur nominale de 1.000 DA.
- **08 Juillet 2024 :** Augmentation du capital social de 7.000.000 DA à 26.000.000 DA par incorporation des réserves facultatives de 19.000.000 DA (Résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08/07/2024). Le nombre d'actions est porté de 7.000 à 26.000 actions, la valeur nominale restant à 1.000 DA.
- **2026 (Split) :** Opération de division du nominal (split) d'une action ancienne contre 10 actions nouvelles. Cette opération, neutre sur la valeur totale du capital, vise à rendre l'action plus accessible aux investisseurs. Le capital social reste fixé à 26.000.000 DA. Le nombre d'actions est porté de 26.000 à 260.000 actions. La valeur nominale est réduite de 1.000 DA à 100 DA.

2.3. RÉPARTITION DU CAPITAL

2.3.1. Nombre d'actionnaires

Les actions de CRAPC EXPERTISE SPA sont souscrites intégralement par l'actionnaire unique, le Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques (CRAPC).

2.3.2. Mouvements importants ayant affecté la répartition du capital au cours des deux dernières années

Aucun mouvement important n'a affecté la répartition du capital au cours des deux dernières années, le capital étant détenu à 100% par le CRAPC depuis l'origine (hors augmentation de capital par incorporation de réserves en 2024).

2.4. MODIFICATIONS IMPORTANTES DE L'ACTE CONSTITUTIF

L'acte constitutif a été modifié comme suit :

- **29 juillet 2013 :** Création de la société par un acte établi par **Maitre Boukhalkhal Ali**, Notaire à Dely Brahim -Alger, portant :
 - Création d'une société par Actions « SPA CRAPC EXPERTISE », son capital social s'élève à 7.000.000 DA réparties en 7 000 parts sociales de 1 000 DA détenu par l'actionnaire unique Centre de Recherche Scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC);
 - Election de Monsieur Chebout Redouane en tant que président du Conseil d'Administration.
- **07 novembre 2013 :** Modification du statut de la société par un acte établi par **Maitre Boukhalkhal Ali**, Notaire à Dely Brahim -Alger, portant :
 - Modification de la dénomination sociale de la société de « Société publique par actions SPA /C.R.A.P.C EXPERTISE » à « Société par actions dénommés SPA C.R.A.P.C EXPERTISE.
 - Modification du registre du commerce N°13 B 0524325-42/00 en date du 30 Septembre 2014;
- **22 septembre 2016 :** Modification du statut de la société par un acte établi par **Maitre Boukhalkhal Ali**, Notaire à Dely Brahim -Alger, portant :

- Renouvellement du mandat de Monsieur Chebout Redouane et de Monsieur Ladji Riad en qualité de membre du conseil d'administration et la désignation de Monsieur Hamitouche Dhaya-Eddine et de Monsieur Ghrieb Sifi en tant que nouveaux membres du Conseil d'Administration ;
 - Changement de l'adresse du siège social de la société de la Zone Industrielle Bou-Ismaïl « W » Tipaza à la rue Frères Belhadj Bou-Ismaïl « W » Tipaza.
 - Election de Monsieur Chebout Redouane en qualité de président du Conseil d'Administration ;
 - Désignation de Monsieur Khadraoui Azzedine en qualité de Directeur Général de la société CRAPC Expertise.
 - Modification du registre du commerce N°13 B 0524325-42/00 en date du 16 octobre 2016 ;
- **26 juillet 2017** : Modification du statut de la société par un statut établi par **Maitre Boukhalkhal Ali**, Notaire à Dely Brahim -Alger, portant :
- L'ajout de nouveau code d'activités et élargissement de l'objet social de la Société ;
 - Modification du registre du commerce N°13 B 0524325-42/00 en date du 08 Août 2017;
- **10 octobre 2019** : Modification du statut de la société par un acte établi par **Maitre Boukhalkhal Ali**, Notaire à Dely Brahim -Alger, portant :
- Validation de fin de mandat des membres du Conseil d'administration ;
 - Désignation et installation de nouveaux membres du Conseil d'administration pour une durée de six (06) ans, à savoir : Monsieur Chebout Redouane, Monsieur Hamitouche Dhaya-Eddine, Monsieur Ghrieb Sifi, Monsieur Ladji Riad et Monsieur Terbouche Achour.
 - Election de Monsieur Chebout Redouane en qualité de Président du Conseil d'administration ;
 - Désignation de Monsieur Khadraoui Azzedine en qualité de directeur général de la société ;
 - Approbation de la fin du mandat du commissaire aux comptes et désignation de Monsieur Douifi Hocine en qualité de nouveau commissaire aux comptes pour une durée de trois (03) ans, renouvelable une fois ;
 - Modification du registre de commerce N°13 B 0524325-42/00 en date du 20 octobre 2019.
- **11 mai 2020** : Modification du statut de la société par un acte établi par **Maitre Meskine Adel**, Notaire à Bouzareah -Alger, portant :
- L'ajout de nouveau code d'activités et élargissement de l'objet social de la Société à savoir :
 - Fabrication des produits cosmétiques et d'hygiène corporelles ;
 - Fabrication des produits insecticides anticryptogamiques et désinfectants ;
 - Fabrication des produits parapharmaceutiques, matériels, appareils et instruments médicaux chirurgicaux ;
 - Entreprise de nettoyage, d'entretien et désinfection.
 - Acceptation de la démission de Monsieur Hamitouche Dhaya-Eddine de sa fonction de membre du conseil d'administration ;
 - Modification du registre de commerce N°13 B 0524325-42/00 en date du 17 Août

2020.

- **16 janvier 2023** : Modification du statut de la société par un acte établi par **Maitre Boukhalkhal Mohamed**, Notaire à Dely Brahim Alger, portant :
 - L'ajout de nouveau code d'activités et élargissement de l'objet social de la Société :
 - Importation des produits chimiques ;
 - Importations des produits chimiques dangereuses ;
 - Importation des équipements et matériels destinés à l'expérimentation, la recherche scientifique, le pesage, mesurage et analyses physique et chimique, y compris leurs accessoires, pièces détachées et consommables.
 - Création d'un siège secondaire à la Zone Industrielle de Bou-Ismaïl , Bâtiment B1 W Tipaza pour le dépôt et le stockage des produits chimiques.
 - Création d'un registre de commerce secondaire sous le numéro 13B0524325-03/42 en date du 05 Mars 2023 relatif à l'activité de l'importation des produits chimiques.
- **14 mars 2023** : Modification du statut de la société par un statut établi par **Maitre Boukhalkhal Mohamed**, Notaire à Dely Brahim -Alger, portant
 - Radiation du registre de commerce secondaire relatif à l'activité de la fabrication des produits cosmétiques et d'hygiène corporelles sise à la Route de Chaïba, Cité Kefta Ahmed.
- **23 juillet 2023** : Modification du statut de la société par un acte établi par **Maitre Boukhalkhal Mohamed**, Notaire à Dely Brahim -Alger, portant :
 - Changement de l'adresse du siège social de la société de « Rue Freres Belhadj Bou-Ismaïl W Tipaza » vers « Zone Industrielle de Bou-Ismaïl (ex PSNA), Bâtiment B1, Bureaux 01 et 02 Rés de Chaussée Wilaya de Tipaza » ;
 - Modification du registre de commerce N°13 B 0524325-42/00 en date du 01 Août 2023.
- **23 octobre 2023** : Modification du statut de la société par un acte établi par **Maitre Boukhalkhal Mohamed**, Notaire à Dely Brahim -Alger, portant :
 - Elargissement de l'objet social de la Société et ajout des activités suivantes :
 - Installation et réparation d'équipements et d'appareillages médico-chirurgicaux ;
 - Etablissement privée de formation paramédicale (activité réglementée).
 - Création d'un deuxième siège secondaire à la Zone Industrielle Bou-Ismaïl Bâtiment B2 Wilaya de Tipaza relatif à l'activité de l'importation des équipements et matériels destinés à l'expérimentation, la recherche scientifique, le pesage, mesurage et analyses physique et chimique, y compris leurs accessoires, pièces détachées et consommables.
 - Création d'un registre de commerce secondaire sous le numéro 13B0524325-04/42 en date du 29 Novembre 2023 relatif à l'activité de l'importation des équipements et matériels destinés à l'expérimentation, la recherche scientifique, le pesage, mesurage et analyses physique et chimique, y compris leurs accessoires, pièces détachées et consommables.
- **16 janvier 2024** : Modification du statut de la société par un acte établi par **Maitre Boukhalkhal Mohamed**, Notaire à Dely Brahim -Alger, portant :
 - Elargissement de l'objet social de la Société et ajout des activités suivantes :
 - Bureau d'ingénierie et d'études techniques ;
 - Entreprise de recherche, d'innovation et d'amélioration de performances ;
 - Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles.

- Modification de la dénomination sociale de la société de « SPA CRAPC Expertise » à « **SPA Bureau des Consultations de Recherche et de Développement - Filiale Économique du Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques CRAPC EXPERTISE** » ;
 - Modification du registre de commerce N°13 B 0524325-42/00 en date du 06 Février 2024.
- **13 aout 2024** : Modification du statut de la société par un acte établi par **Maitre Boukhalkhal Mohamed**, Notaire à Dely Brahim -Alger, portant :
- Augmentation du capital de sept millions de dinars (7.000.000 DA) à vingt six million de dinars (**26.000.000 DA**) par incorporation de réserves facultatives. Le capital est désormais composé en 26.000 actions de 1.000 DA ;
 - Acceptation de la démission de Monsieur Terbouche Achour de la fonction de membre du Conseil d'Administration ;
 - Modification du registre de commerce N°13 B 0524325-42/00 en date du 03 Septembre 2024.
- **26 janvier 2025** : Modification du statut de la société par un acte établi par Maitre Boukhalkhal Mohamed, Notaire à Dely Brahim -Alger portant :
- Acceptation de la démission de Monsieur **Ladji Riad** de sa fonction de membre du conseil d'administration ;
 - Acceptation de la démission de Monsieur Ghrieb Sifi de sa fonction de membre du conseil d'administration, suite à sa nomination à de plus hautes fonctions de l'État ;
 - Renouvellement du mandat de Monsieur Chebout Redouane pour une durée trois (03) ans ;
 - Nomination de Monsieur Belkhalifa Hakim et de Monsieur Belala Rédha en qualité de nouveaux membres du conseil d'administration pour une durée de trois (03) ans ;
 - Election de Monsieur Chebout Redouane en qualité du président du conseil d'administration ;
 - Modification du registre de commerce N°13b 0524325-42/00 en date du 11 Mars 2025.

2.5. CODES D'ACTIVITÉ (RC)

	Code	Activité
Registre de Commerce Principal n° 13b0524525-00/42	613119	Installation et réparation d'équipement, d'appareils et instruments destinés à L'expérimentation, la recherche scientifique, le pesage mesurage, analyse physique et chimique
	505013	Commerce de détail des appareils, des équipements, des matières et des produits destinées à tous travaux de laboratoire
	606102	Entreprise de contrôle technique
	607007	Bureau d'ingénierie et d'études techniques
	613118	Installation et réparation des équipements et d'appareillage médicaux chirurgicaux
	606201	Entreprise de nettoyage d'entretien et de désinfection
	607058	Entreprise de recherche, d'innovation et d'amélioration de performances
	607071	Recherche, développement en autres sciences physique et naturelles

1er Registre de Commerce secondaire N°13b0524325-03/42	432101	Importation de produits chimiques
	432102	Importation de produits chimiques dangereux
2eme Registre de Commerce secondaire N°13b0524325-04/42	448501	Importation d'équipements et de matériels destinés aux tests, à la recherche Scientifique, au pesage, à la mesure et à l'analyse physico-chimique, y compris leurs accessoires, pièces de rechange et consommables

CHAPITRE 3 : ACTIVITÉ

3.1. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

L'entreprise CRAPC EXPERTISE a été créée conformément à l'arrêté ministériel N°138 du 11 Février 2021 comme une filiale commerciale rattachée au Centre de Recherche Scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC) et la société a été créée par Acte notarié n° 532/2013 du 29 juillet 2013 : Par un statut établi par Maître Boukhalkhal Ali, Notaire à Dely Brahim -Alger. CRAPC EXPERTISE est une société par actions, spécialisée dans :

- Expertise industrielle et les analyses physico-chimiques ;
- Assistance technique, formation et conseil ;
- Entreprise de recherche, d'innovation et d'amélioration de performances ;
- Entreprise de nettoyage d'entretien et de désinfection ;
- Recherche, développement en autres sciences physique et naturelles ;
- Installation et réparation d'équipement, d'appareils et instruments destinés à l'expérimentation, la recherche scientifique, le pesage mesurage, analyse physique et chimique ;
- Commercialisation des produits chimiques et fournitures et équipements de laboratoire ;
- Bureau d'ingénierie et d'étude techniques.

3.1.1. Historique et dates clés

La société CRAPC EXPERTISE a été créée le 29 juillet 2013 sous forme de société par actions (SPA), en tant que filiale à 100 % du Centre de Recherche Scientifique et Technique en Analyses Physico-Chimiques (CRAPC), avec un capital social initial de 7 000 000 DA.

En 2016, l'entreprise a lancé effectivement ses activités dans le domaine de l'expertise et des analyses physico-chimiques, marquant ainsi le début de son exploitation opérationnelle.

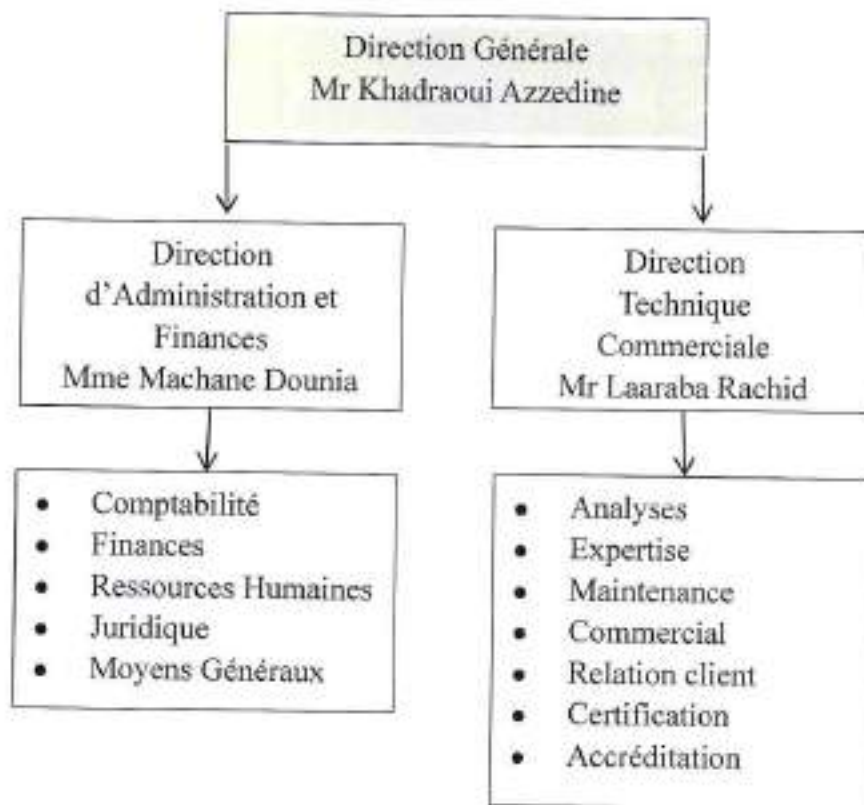
L'année 2023 a été caractérisée par l'acquisition des premières certifications ISO, accompagnée d'une extension notable du portefeuille clients, traduisant une montée en puissance de l'entreprise.

Le 8 juillet 2024, la société a procédé à une augmentation significative de son capital social, porté à 26 000 000 DA par incorporation des réserves facultatives, soit une hausse de 271,43 %. Cette opération s'inscrit dans une stratégie de renforcement de sa structure financière. La même année, l'entreprise a également acquis de nouvelles normes ISO et mis en place des logiciels spécialisés, notamment pour la gestion des stocks et l'édition des chèques.

En 2025, plusieurs évolutions majeures ont été enregistrées. Le 26 janvier, une modification statutaire a été réalisée afin d'actualiser les activités de la société. Le 6 février, CRAPC EXPERTISE a participé à la création de six filiales spécialisées en partenariat avec le CRAPC, avec une prise de participation de 50 % dans chacune d'elles. Le 20 mars, une première activité secondaire a été inscrite, portant sur l'importation de produits chimiques dangereux, suivie le 27 novembre par l'inscription d'une deuxième activité secondaire relative à l'importation d'équipements de laboratoire.

3.1.2. Organigramme

L'organigramme de CRAPC EXPERTISE s'articule autour d'une structure hiérarchique classique.



Au sommet se trouve la Direction Générale, assurée par Monsieur Khadraoui Azzedine. Elle constitue le niveau exécutif central et supervise l'ensemble des activités opérationnelles.

Sous cette direction, l'organisation est structurée en deux pôles principaux :

- La Direction d'Administration et Finances assure les fonctions support (comptabilité, finance, ressources humaines, juridique et moyens généraux),
- La Direction Technique Commerciale, responsable des activités cœur de métier (analyses, expertise, maintenance, certification, accréditation, commercial, relation client).

Le volet Communication et Marketing est assuré par une boîte de communication externe spécialisée.

3.1.3. Réglementation

La société CRAPC EXPERTISE SPA est régie principalement par :

a) Lois et ordonnances

- Décret exécutif n° 11-396 du 24 novembre 2011 fixant le statut-type de l'établissement public à caractère scientifique et technologique ;
- Ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975 portant Code de commerce ;
- Loi n°07-11 du 25 Novembre 2007 portant le Système Comptable Financier (SCF) ;
- Loi n° 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail.

b) Textes réglementaires spécifiques

- Décret exécutif n°96-98 du 6 Mars 1996: Livres et registres spéciaux à tenir par les employeurs.
- Décret exécutif n° 90-290 du 29 septembre 1990 fixant le régime spécifique des relations de travail concernant les cadres dirigeants d'entreprises.
- Arrêté du 26 Juillet 2008: Règles d'évaluation et de comptabilisation, contenu et présentation des états financiers.
- Règlement COSOB n°23-04 du 24 Octobre 2023: Règlement Général de la Bourse des Valeurs Mobilières.

c) Normes et certifications

L'entreprise a entrepris une démarche de certification et de reconnaissance progressive de ses activités. Dans ce cadre, elle a acquis plusieurs normes ISO au cours de la période 2024–2025, couvrant des domaines essentiels liés à ses activités. Ces certifications témoignent de son engagement en faveur de l'amélioration continue et du respect des standards internationaux. En parallèle, l'entreprise a lancé un projet lié à la certification 9001 et à accréditation 17025.

3.2. CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE L'ACTIVITÉ

CRAPC EXPERTISE est une société de services et de prestations intellectuelles spécialisée dans l'expertise technique et scientifique, qui exerce actuellement trois grands métiers :

3.2.1. Activités actuelles**A. Analyses physico-chimiques et expertise technique**

L'entreprise propose un ensemble de prestations dans le domaine des analyses physico-chimiques et de l'expertise technique, destinées à différents secteurs industriels.

Elle réalise des analyses de laboratoire portant sur des examens physico-chimiques pour divers domaines tels que l'agroalimentaire, le pharmaceutique et l'environnement. Ces prestations s'adressent principalement aux entreprises opérant dans ces secteurs et nécessitant des contrôles de qualité et de conformité.

Par ailleurs, l'entreprise offre des services d'expertise industrielle incluant le conseil technique, le diagnostic et l'audit. Ces interventions sont destinées aux industries ainsi qu'aux laboratoires souhaitant améliorer leurs performances ou résoudre des problématiques techniques spécifiques. Elle assure également une assistance technique auprès des industriels, en les accompagnant dans la maîtrise des normes et des procédés de production. Ces services ciblent aussi bien les PME/PMI que les grandes entreprises.

Enfin, l'entreprise propose des prestations de maintenance d'équipements scientifiques, comprenant l'entretien et la réparation des équipements de laboratoire. Cette activité s'adresse principalement aux laboratoires et aux universités, garantissant le bon fonctionnement et la durabilité des équipements.

B. Commercialisation de produits chimiques et d'équipements de laboratoire

L'entreprise développe une activité de commercialisation de produits chimiques et d'équipements de laboratoire, destinée à répondre aux besoins de divers secteurs professionnels.

Elle propose une large gamme de produits chimiques, incluant des réactifs, des solvants et des additifs utilisés dans les processus industriels. Ces produits sont principalement destinés aux industries pharmaceutique, chimique et pétrolière, qui requièrent des substances spécifiques pour leurs activités de production et de recherche.

Par ailleurs, l'entreprise commercialise des équipements de laboratoire, comprenant du matériel scientifique et des instruments de mesure. Ces équipements s'adressent aux laboratoires, aux universités ainsi qu'aux centres de recherche, contribuant à la réalisation d'analyses précises et fiables.

Enfin, elle met à disposition des consommables de laboratoire tels que la verrerie, les fournitures courantes et certains réactifs. Ces produits sont destinés principalement aux laboratoires d'analyses, afin d'assurer le bon déroulement des activités quotidiennes.

C. Formation et conseil

L'entreprise propose également des services de formation et de conseil destinés à renforcer les compétences techniques et organisationnelles de ses clients.

Dans ce cadre, elle dispense des formations techniques portant sur les analyses physico-chimiques ainsi que sur les normes relatives à la qualité, à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement (QHSE). Ces formations s'adressent principalement aux industriels et aux laboratoires souhaitant améliorer les compétences de leurs équipes et se conformer aux exigences réglementaires.

Par ailleurs, l'entreprise offre des prestations de conseil en certification, en accompagnant les organisations dans leurs démarches d'obtention de certifications, notamment les normes ISO. Ces services sont destinés aux entreprises et aux institutions désireuses de structurer leurs systèmes de management et d'améliorer leur crédibilité ainsi que leur performance globale.

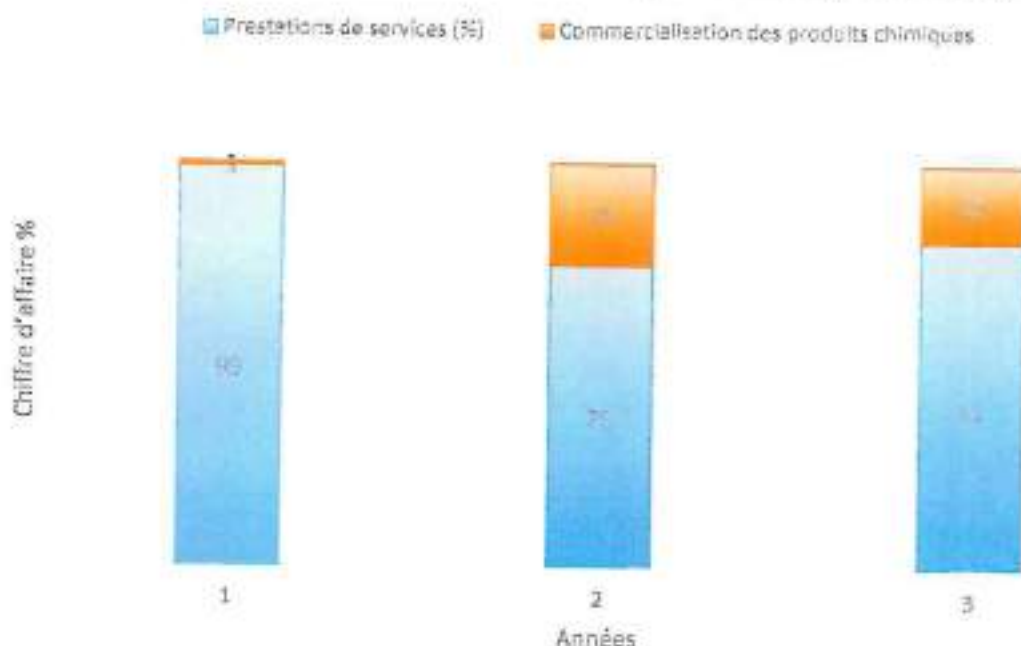
3.2.2. Répartition du chiffre d'affaires par activité

L'analyse de la répartition du chiffre d'affaires de CRAPC EXPERTISE sur la période 2023-2025 montre que les prestations de services restent l'activité dominante, représentant respectivement 99 % en 2023, 75% en 2024 et 81 % en 2025. Cette diminution annuelle indique que, bien que les services constituent toujours la majeure partie du chiffre d'affaires, la contribution des ventes de marchandises est en progression.

En effet, la commercialisation des produits chimiques et fournitures de laboratoire passent de 1 % en 2023 à 25 % en 2024 et 19% en 2025, ce qui traduit un renforcement de l'activité commerciale, probablement lié à l'expansion du portefeuille de produits chimiques et d'équipements de laboratoire.

Cette évolution traduit un équilibre croissant entre les services et les ventes, tout en confirmant que le cœur de métier reste centré sur les prestations techniques et l'expertise industrielle. Pour l'entreprise, cette diversification peut améliorer la stabilité financière et réduire la dépendance aux seules prestations de services.

Répartition du chiffre d'affaires par activité (2023-2025)



- **Dominance des services** : Les prestations de services restent la principale source de chiffre d'affaires (99% → 81%), ce qui confirme le positionnement historique de l'entreprise autour de l'expertise technique et des analyses physico-chimiques.
- **Progression des ventes** : La part des ventes de marchandises augmente progressivement (1% → 19%), illustrant l'expansion de l'activité commerciale, notamment dans les produits chimiques et les équipements de laboratoire.
- **Diversification équilibrée** : Cette évolution montre que l'entreprise diversifie son chiffre d'affaires tout en maintenant son cœur de métier, ce qui peut renforcer sa stabilité financière et améliorer sa résilience face aux fluctuations du marché.
- **Tendance à observer** : Si cette progression se confirme au-delà de 2025, les ventes pourraient représenter une part significative, justifiant des stratégies marketing et logistiques spécifiques pour optimiser les marges et la satisfaction client.

3.3. RENSEIGNEMENTS SUR L'ACTIVITÉ

3.3.1. Nombre de clients

Comme le montre le tableau ci-dessous, la base clients a presque doublé entre 2023 et 2025, témoignant de la dynamique commerciale et de la reconnaissance croissante de l'expertise CRAPC.

Indicateur	2023	2024	2025	Évolution 2025/2023
Nombre de clients actifs	85	112	145	+70,6%
Nombre de contrats cadre	8	12	17	+112,5%

L'étude des indicateurs clients sur la période 2023-2025 révèle une croissance significative de la clientèle et des contrats.

- **Nombre de clients actifs** : Le nombre de clients actifs est passé de 85 en 2023 à 145 en 2025, soit une augmentation de +70,6 %. Cette progression traduit une fidélisation efficace et l'acquisition de nouveaux clients, renforçant la présence de l'entreprise sur le marché.
- **Nombre de contrats cadre** : Les contrats cadre connaissent la croissance la plus rapide, passant de 8 en 2023 à 17 en 2025, soit une progression de +112,5 %. Cela reflète une confiance accrue des clients clés, et une formalisation croissante des relations commerciales par des accords à long terme.

Ces indicateurs démontrent que l'entreprise est dans une phase d'expansion robuste, avec une clientèle élargie et des contrats consolidés. Cette tendance positive soutient les perspectives de chiffre d'affaires et justifie les projets de développement et d'augmentation de capital.

3.3.2. Répartition des clients par secteur

La diversification sectorielle s'améliore, avec une réduction de la dépendance au secteur universitaire (de 45% à 35%) et une progression dans le secteur privé industriel.

Secteur	2023	2024	2025	Évolution
Recherche et universités	45%	40%	35%	-10 pts
Industrie pharmaceutique	20%	22%	25%	+5 pts
Industrie pétrolière et énergétique	12%	14%	15%	+3 pts
Industrie des matériaux (BTP)	10%	10%	10%	stable
Autres industries	13%	14%	15%	+2 pts

L'analyse sectorielle des clients de l'entreprise sur la période 2023-2025 montre une diversification progressive de la clientèle et une réduction de la dépendance au secteur universitaire.

- **Recherche et universités** : La part de ce secteur diminue de 45 % en 2023 à 35 % en 2025, soit une baisse de 10 points. Cette réduction traduit une volonté de l'entreprise de réduire la concentration sur un segment unique et d'équilibrer le portefeuille clients.
- **Industrie pharmaceutique** : La part des clients issus de l'industrie pharmaceutique progresse de 20 % à 25 %, avec un gain de 5 points, ce qui reflète une conquête accrue des acteurs industriels à forte valeur ajoutée.
- **Industrie pétrolière et énergétique** : Cette catégorie augmente légèrement, passant de 12 % à 15 %, traduisant un renforcement des relations avec les clients du secteur énergétique.
- **Industrie des matériaux (BTP)** : La part reste stable à 10 %, indiquant une position consolidée mais sans expansion majeure dans ce segment.
- **Autres industries** : Cette catégorie progresse de 13 % à 15 %, reflétant une diversification vers des secteurs variés et la réduction du risque lié à la concentration sectorielle.

La répartition des clients par secteur montre que l'entreprise élargit progressivement sa base de clients industriels, tout en diminuant sa dépendance aux universités. Cette stratégie favorise une meilleure stabilité économique et prépare le terrain pour la croissance future, notamment dans les activités commerciales et les services à valeur ajoutée.

3.3.3. Évolution des ressources et de l'activité

Indicateur	2023	2024	2025	Évolution 2025/2023
Chiffre d'affaires (M DA)	124,6	187,0	206,1	+65,4%
Valeur ajoutée (M DA)	49,7	69,1	74,0	+49,0%
Effectif	13	13	14	+7,7%
Productivité par salarié (kDA)	9 585	14 385	14 722	+53,6%

-Analyse des principaux indicateurs (2023-2025)

L'examen des indicateurs clés de CRAPC EXPERTISE sur la période 2023-2025 montre une croissance significative du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée, accompagnée d'une amélioration de la productivité.

- **Chiffre d'affaires** : Le chiffre d'affaires passe de 124,6 M DA en 2023 à 206,1 M DA en 2025, soit une augmentation de +65,4 %. Cette croissance reflète l'expansion des prestations de services et des ventes de marchandises, ainsi que le renforcement de la base clients.
- **Valeur ajoutée** : La valeur ajoutée progresse de 49,7 M DA à 74,0 M DA, soit +49 %, ce qui indique que l'entreprise génère davantage de richesse à partir de son chiffre d'affaires et améliore son efficacité opérationnelle.
- **Effectif** : L'effectif reste relativement stable, passant de 13 à 14 salariés, soit une augmentation modérée de +7,7 %, ce qui montre que la croissance de l'activité est accompagnée d'une gestion maîtrisée des ressources humaines.
- **Productivité par salarié** : La productivité par salarié augmente fortement, passant de 9 585 kDA à 14 722 kDA, soit une amélioration de +53,6 %. Cette progression traduit un meilleur rendement du personnel, une optimisation des processus et un effet direct de la montée en charge des activités et des prestations à forte valeur ajoutée.

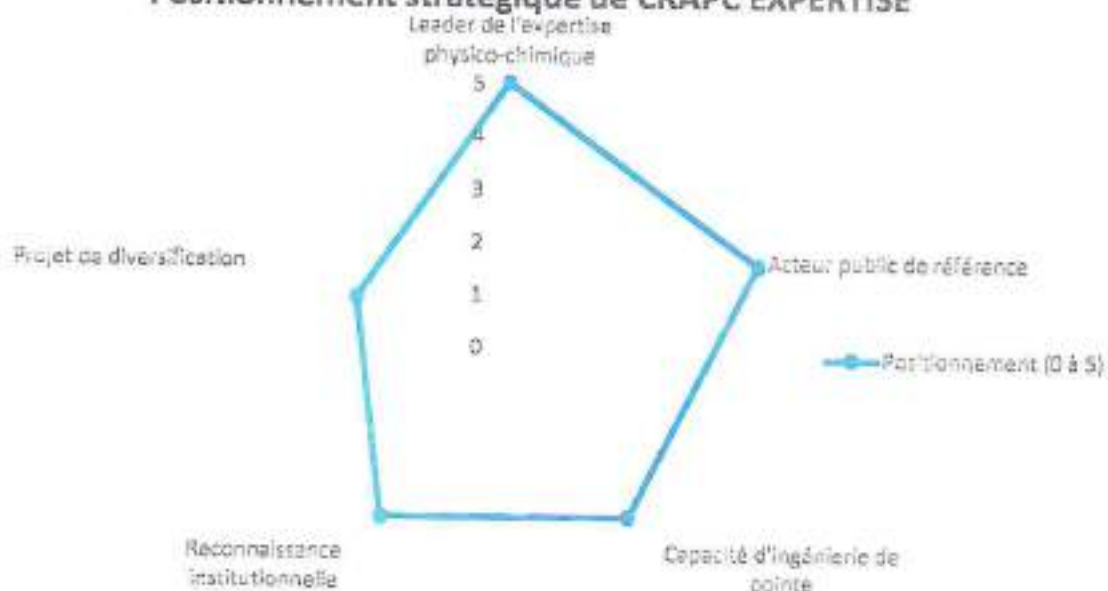
L'entreprise connaît une phase de croissance solide et rentable, avec une augmentation significative du chiffre d'affaires et de la productivité sans une hausse proportionnelle des effectifs. Ces indicateurs confirment la bonne santé financière et la capacité à soutenir de nouveaux projets, notamment le développement des activités commerciales et la production locale de produits chimiques.

3.4. DÉBOUCHÉS ET PLACE SUR LE MARCHÉ

3.4.1. Positionnement de CRAPC EXPERTISE

CRAPC EXPERTISE se positionne comme leader technique et innovant, avec une solide reconnaissance institutionnelle et un projet de diversification ambitieux. Cette combinaison d'atouts confère à l'entreprise un avantage compétitif durable, en particulier dans le secteur public et industriel.

Positionnement stratégique de CRAPC EXPERTISE



L'analyse du positionnement stratégique de CRAPC EXPERTISE met en évidence plusieurs atouts différenciateurs qui consolident sa place sur le marché :

- **Leader de l'expertise physico-chimique** : L'entreprise détient une part de marché estimée à plus de 80 % dans le secteur public, confirmant son rôle incontournable dans les analyses et expertises physico-chimiques au niveau national.
- **Acteur public de référence** : En tant qu'unique filiale commerciale du CRAPC, CRAPC EXPERTISE bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle forte, ce qui lui confère un avantage compétitif durable dans les relations avec les organismes publics et les laboratoires de recherche.
- **Capacité d'ingénierie de pointe** : L'accès aux plateformes techniques des PTAPCs permet à l'entreprise de mobiliser des équipements de haute technologie, renforçant la qualité et la fiabilité de ses prestations techniques.
- **Reconnaissance institutionnelle** : Les certifications ISO acquises entre 2024 et 2025 attestent de la conformité aux standards internationaux en matière de qualité, sécurité et environnement, ce qui augmente la crédibilité vis-à-vis des clients et partenaires.
- **Projet de diversification** : La production locale de produits chimiques, première initiative du genre dans le pays, constitue un levier stratégique de croissance et d'innovation, visant à réduire la dépendance aux importations et à élargir l'offre commerciale.

3.4.2. Classification des acteurs du marché

La position de CRAPC EXPERTISE est robuste et différenciée, avec un leadership affirmé sur l'expertise physico-chimique et une présence croissante dans la distribution. Cette combinaison renforce sa capacité à développer de nouveaux projets, comme la production locale de produits chimiques, tout en consolidant sa domination dans le secteur public et en ouvrant des opportunités sur le marché privé.

Acteur	Type	Activité	Part de marché estimée
CRAPC EXPERTISE	Public	Expertise + distribution	Leader (>80% expertise)
Brenntag	Privé (leader mondial)	Distribution produits chimiques	Dominant distribution
Hamtech	Privé	Distribution produits chimiques	Modérée
Prochima-Sigma	Privé	Distribution produits chimiques	Modérée

L'analyse des principaux acteurs du marché montre que CRAPC EXPERTISE occupe une position dominante, particulièrement dans le secteur de l'expertise physico-chimique :

- **Leader incontesté dans l'expertise** : Avec une part de marché estimée >80% dans le secteur public, CRAPC EXPERTISE bénéficie d'une position stratégique difficilement contestable par les acteurs privés, qui se concentrent principalement sur la distribution.
- **Différenciation par le dualisme expertise + distribution** : Contrairement aux autres acteurs privés tels que Brenntag, Hamtech ou Prochima-Sigma, qui se concentrent uniquement sur la distribution de produits chimiques, CRAPC EXPERTISE combine expertise technique et capacité commerciale, offrant un avantage concurrentiel unique.
- **Concurrence sur le segment distribution** : Brenntag, acteur privé et leader mondial de la distribution, domine le segment commercial, mais n'a pas de présence significative sur l'expertise technique. Hamtech et Prochima-Sigma ont une part de marché plus modeste et sont des concurrents limités sur le segment commercial local.

3.4.3. Atouts concurrentiels de CRAPC EXPERTISE

L'évaluation des principaux atouts de l'entreprise met en évidence les forces clés qui soutiennent sa position de leader et son projet de développement :

- **Adossement scientifique** : En tant que filiale du CRAPC, l'entreprise bénéficie d'un soutien scientifique et technique solide, incluant l'accès à des équipements de pointe et à l'expertise du centre de recherche. Cela garantit la qualité et la fiabilité des prestations d'expertise physico-chimique.
- **Réseau de plateformes techniques** : L'accès aux PTAPCs réparties sur le territoire national (Ouargla, Laghouat, Biskra, Béjaïa, Mostaganem, Batna) offre à CRAPC EXPERTISE une capacité d'intervention rapide et localisée, renforçant son attractivité pour les clients publics et industriels.
- **Reconnaissance institutionnelle** : Les certifications ISO en cours d'acquisition attestent de la conformité aux standards internationaux et augmentent la crédibilité vis-à-vis des clients et partenaires institutionnels.
- **Clientèle fidélisée** : Les contrats cadre avec des donneurs d'ordre publics majeurs, tels que SONATRACH et les universités, garantissent des revenus stables et renforcent la position de l'entreprise comme partenaire de référence dans le secteur public.

CRAPC EXPERTISE dispose d'un ensemble d'atouts stratégiques solides, combinant expertise

scientifique, réseau national, reconnaissance institutionnelle et projet innovant. Ces facteurs confèrent à l'entreprise un avantage concurrentiel durable et une capacité à consolider sa position de leader tout en se développant sur de nouveaux segments de marché.

3.5. PRINCIPALES INSTALLATIONS

Type d'installation	Description	Localisation	Statut
Siège social	Bureaux administratifs	Zone Industrielle Bou-Ismaïl, Tipaza	Location
Plateformes techniques (PTAPCs)	Laboratoires d'analyses	Ouargla, Laghouat, Biskra, Béjaïa, Mostaganem, Batna	Convention
Équipements de laboratoire	Matériel scientifique de haute technologie	Plateaux Techniques en Analyses physico-Chimiques « PTAPCs »	Convention
Équipements informatiques	Matériels et logiciels spécialisés	Siège social	Propriété

3.6. PERSONNEL

3.6.1. Évolution des effectifs

Catégorie	2023	2024	2025	Évolution 2025/2023
Cadres dirigeants	3	3	3	0%
Agents de maîtrise	5	5	5	0%
Exécution	5	5	6	+20%
TOTAL	13	13	14	+7.7%

3.6.2. Structure des effectifs par fonction (2025)

Fonction	Effectif	%
Direction Générale	1	7.1%
Direction Administrative et Finances	4	28.6%
Direction Technico-commerciale	9	64.3%
TOTAL	14	100%

3.6.3. Politique sociale

Domaine	Description
Climat social	Serein, absence de conflits collectifs, relations de qualité avec le partenaire social
Formation	Formation continue des collaborateurs (normes ISO, techniques de laboratoire, etc.)

Avantages sociaux	Prêts au personnel, primes, indemnités
Respect des obligations	DAS déposée à la CNAS dans les délais (17/01/2026), assiette annuelle de 21 604 697 DA pour 16 salariés

3.7. INVESTISSEMENTS

3.7.1. Investissements réalisés (2023-2025)

Exercice	Nature de l'investissement	Montant (DA)
2023	Immobilisations corporelles (matériel de laboratoire, informatique, transport)	12 475 945
2024	Normes ISO (IANOR), agencements, matériels de laboratoire	5 986 520
2025	Logiciels, participations (6 filiales), matériel informatique, laboratoire	2 717 969
TOTAL		21 180 434

3.7.2. Détail des investissements 2025

Nature de l'investissement	Montant (DA)
Logiciels informatiques (inventaire, imprime chèque)	405 000
Concessions et droits (normes ISO)	93 563
Mobilier et fournitures de bureau	231 526
Matériel informatique	388 900
Matériel de laboratoire	1 298 980
Participations (6 filiales)	300 000
TOTAL	2 717 969

3.8. FILIALES ET PARTICIPATIONS

À la date de la présente notice, CRAPC EXPERTISE SPA ne détient aucune filiale. Cependant, CRAPC EXPERTISE SPA détient une prise de participation dans le capital d'autres sociétés.

Filiale	Capital social	Quote-part du capital détenu %
SARL CRAPC Learning	100 000.00 DA	50%
CRAPC Maintenance and équipements	100 000.00 DA	50%
CRAPC Pedology and Mineralogy Clay	100 000.00 DA	50%
CRAPC Toxic analysis	100 000.00 DA	50%
CRAPC Agro Nutrition	100 000.00 DA	50%
CRAPC Healthy Life Style	1 100 000.00 DA	0,05%

3.9. FACTEURS DE RISQUES

Catégorie	Risque	Description
Clients	Créances anciennes	Créances 2017-2022 : 2,6 M DA (4,5% du total) non recouvrées, non provisionnées
Clients	Concentration sectorielle	Part significative du CA réalisée avec le secteur public et universitaire (35% en 2025)
Gouvernance	Absence d'audit interne	La société ne dispose pas encore d'une structure d'audit interne, exigée par la COSOB
Marché	Dépendance réglementaire	L'activité de production de produits chimiques dépend du cadre réglementaire (importations, normes de sécurité, environnement)
Concurrence	Arrivée de nouveaux acteurs	Marché de la distribution dominé par des acteurs privés (Brenntag, Hamtech, Prochima-Sigma)
Change	Fluctuation des devises	Les approvisionnements en matières premières et équipements exposent au risque de change
Juridique	Conformité	Non-respect potentiel des réglementations (LAB/FT, protection des données, normes QHSE)
Technologique	Obsolescence	Évolution rapide des technologies d'analyse et de production chimique

3.10. MATRICE SWOT

FORCES (Strengths)	FAIBLESSES (Weaknesses)
Expertise technique reconnue sur le marché (leader >80%)	Actif matériel limité (hors bâtiment)
Adossement au CRAPC (veille scientifique et technologique continue)	Faible diversification géographique (Algérie uniquement)
Clients fidèles et historiques (secteur public et universitaire)	Dépendance à quelques grands clients (35% du CA)
Équipe qualifiée et expérimentée (14 salariés)	Marge de manœuvre financière restreinte (hors projet)
Certifications et accréditations (ISO)	Visibilité limité à l'international
Localisation stratégique (proximité des PTAPCs)	Créances anciennes non provisionnées
Réactivité et adaptabilité	Faible investissement en digitalisation
OPPORTUNITÉS (Opportunities)	MENACES (Threats)
Développement du marché réglementaire (normes QHSE)	Arrivée de nouveaux acteurs étrangers
Besoins croissants en analyse qualité et conformité	Évolution rapide des exigences légales
Digitalisation et automatisation des processus	Pression croissante sur les prix

Partenariats public-privé	Pénurie possible de profils spécialisés
Expansion régionale (MENA)	Instabilité macroéconomique
Demande RSE et toxicologie environnementale	Ralentissement conjoncturel du secteur
Stratégie nationale d'autosuffisance (substitution aux importations)	Fluctuation des taux de change

CHAPITRE 4 : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

4.0. PRINCIPES GÉNÉRAUX SUR LA TENUE DE LA COMPTABILITÉ

La comptabilité de Système Comptable Financier (SCF). Les données comptables et financières de la société sont exprimées dans le respect des principes comptables généralement admis :

- **Principe de périodicité** : Les comptes sont établis annuellement.
- **Principe d'indépendance des exercices** : Chaque exercice est indépendant.
- **Principe de prudence** : Les pertes potentielles sont comptabilisées.
- **Principe d'importance relative** : Seuls les éléments significatifs sont détaillés.
- **Principe de permanence des méthodes** : Les méthodes comptables sont stables dans le temps.
- **Principe du coût historique** : Les actifs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- **Principe d'intangibilité du bilan d'ouverture** : Le bilan d'ouverture est identique au bilan de clôture précédent.
- **Principe de non-compensation** : Les actifs et passifs ne sont pas compensés.
- **Principe d'image fidèle** : Les comptes reflètent une image fidèle de la situation.

➤ Plan de comptes

La société dispose d'un plan de comptes établi sous forme de nomenclature, intégrant les huit (8) classes de comptes du SCF, géré via le logiciel DLGPC COMPTA.

4.1. COMPTES CONSOLIDÉS

La société ne présente pas d'états financiers consolidés à ce jour.

4.2. RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUR LA SOCIÉTÉ

Les comptes sociaux de CRAPC EXPERTISE SPA pour les exercices 2022, 2023, 2024 et 2025 sont approuvés et certifiés par les Commissaires aux Comptes :

Exercice	Commissaire aux Comptes	Date de certification
2022	Cabinet DOUIFI	30 Mai 2023
2023	Cabinet DOUIFI	30 Mai 2024
2024	Cabinet DOUIFI	30 Avril 2025
2025	Cabinet TABOUKOUYOUT Mohammed	03 Mars 2026

4.2.1. Comptes de résultats détaillés (2022-2025)

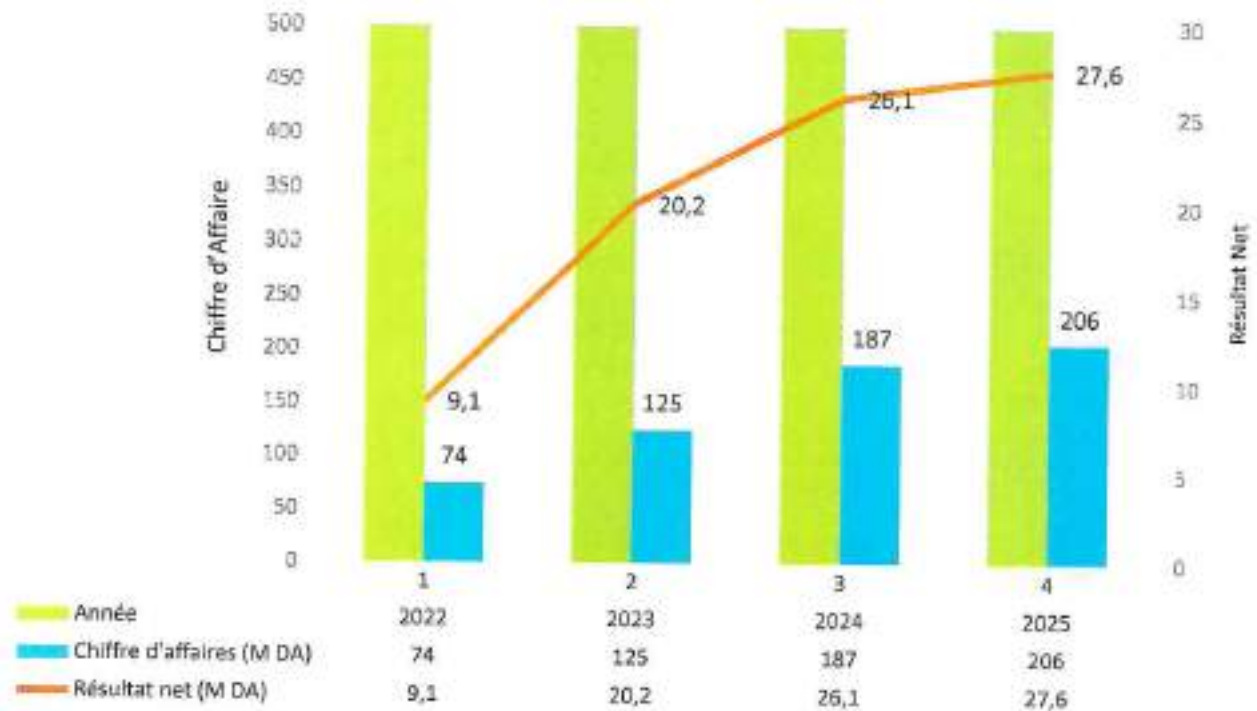
LIBELLÉ (en DA)	2022	2023	2024	2025	Var. 25/24
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes et produits annexes	73 985 312	124 655 890	187 004 698	206 065 717	10,20%
Production immobilisée	-	-	-	-	-
Subventions d'exploitation	61 636	-	-	-	-
I - PRODUCTION DE L'EXERCICE	74 046 948	124 655 890	187 004 698	206 065 717	10,20%

CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats consommés	(6 655 328)	(12 525 459)	(52 414 328)	(45 330 231)	-13,50%
Services extérieurs	(37 996 876)	(62 447 791)	(65 533 574)	(86 688 074)	32,30%
II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE	(44 652 204)	(74 973 250)	(117 947 902)	(132 018 305)	11,90%
III - VALEUR AJOUTÉE (I-II)	29 394 745	49 682 639	69 056 796	74 047 412	7,20%
Charges de personnel	(12 223 117)	(15 121 063)	(22 383 970)	(28 547 830)	27,50%
Impôts, taxes et versements assimilés	(1 134 556)	(3 598 399)	(1 006 819)	(709 005)	-29,60%
IV - EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	16 037 072	30 963 177	45 666 007	44 790 578	-1,90%
Autres produits opérationnels	25 458	219 229	52 061	66	-99,90%
Autres charges opérationnelles	(846 722)	(419 826)	(809 553)	(469 884)	-42,00%
Dotations aux amortissements	(2 047 298)	(2 434 202)	(8 865 603)	(4 851 407)	-45,30%
Reprise sur pertes de valeur	-	-	-	-	-
V - RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	13 168 512	28 328 378	36 042 912	39 469 352	9,50%
Produits financiers	-	-	-	-	-
Charges financières	-	-	(5 250)	(17 851)	240,00%
VI - RÉSULTAT FINANCIER	-	-	(5 250)	(17 851)	240,00%
VII - RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS	13 168 512	28 328 378	36 037 662	39 451 501	9,50%
Impôts exigibles sur résultats ordinaires	(4 725 010)	(8 719 079)	(11 377 884)	(14 701 556)	29,20%
Impôts différés (Variations)	648 938	599 742	1 419 273	2 804 715	97,60%
VIII - RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	9 092 440	20 209 041	26 079 051	27 554 660	5,70%
Éléments extraordinaires	-	-	-	-	-
IX - RÉSULTAT EXTRAORDINAIRE	-	-	-	-	-
X - RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	9 092 440	20 209 041	26 079 051	27 554 660	5,70%

4.2.2. Évolution des principaux agrégats (2022-2025)

Le graphique suivant illustre l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat net (en millions DA)

Évolution du chiffre d'affaires et du résultat net (en millions DA)



L'analyse de l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat net sur la période 2022–2025 met en évidence une dynamique globalement positive de l'entreprise.

En effet, le chiffre d'affaires enregistre une croissance soutenue, passant de 74 millions de dinars en 2022 à 206 millions de dinars en 2025. Cette progression significative traduit une expansion notable de l'activité, probablement liée à une augmentation des ventes, à une amélioration du positionnement sur le marché ou à l'élargissement de la clientèle. La forte hausse observée entre 2023 et 2024 confirme une phase d'accélération de la croissance.

Parallèlement, le résultat net suit une tendance haussière, évoluant de 9,1 millions de dinars en 2022 à 27,6 millions de dinars en 2025. Cette évolution indique que l'entreprise est bénéficiaire sur l'ensemble de la période et qu'elle parvient à améliorer ses performances financières d'année en année.

Cependant, une analyse comparative montre que le chiffre d'affaires progresse plus rapidement que le résultat net. Cela suggère une augmentation des charges d'exploitation, possiblement liée à des investissements, à une hausse des coûts de production ou à une stratégie de développement nécessitant des ressources supplémentaires.

L'étude de la rentabilité, à travers la marge nette, met en évidence une amélioration initiale

suivie d'une légère diminution en fin de période. Cette situation indique que, bien que l'entreprise génère davantage de revenus, elle éprouve une certaine difficulté à maintenir le même niveau de rentabilité relative.

Globalement, l'entreprise présente une croissance solide et une rentabilité positive, témoignant d'une bonne performance globale. Néanmoins, une attention particulière devrait être portée à la maîtrise des coûts afin d'optimiser la rentabilité et de consolider durablement sa situation financière.

4.2.3. Bilans - Actif (2022-2025)

LIBELLÉ (en DA)	2022	2023	2024	2025	Var. 25/24
ACTIFS NON COURANTS					
Immobilisations incorporelles	7 500	156 800	140 000	466 950	233,50%
Immobilisations corporelles					
- Terrains	-	-	-	-	-
- Bâtiments	-	5 820 079	9 140 115	8 586 576	-6,10%
- Autres immobilisations corporelles	9 935 212	14 175 578	13 029 271	12 610 233	-3,20%
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	762 777	52 777	231 396	531 396	129,60%
Impôts différés actif	1 782 658	2 375 026	3 794 300	6 599 014	73,90%
TOTAL ACTIF NON COURANT	12 488 147	22 580 260	26 335 082	28 794 169	9,30%
ACTIFS COURANTS					
Stocks et encours	1 663 977	468 733	6 204 483	11 693 696	88,50%
Créances et emplois assimilés					
- Clients	19 468 819	25 769 124	53 207 038	56 864 522	6,90%
- Autres débiteurs	379 737	2 710 840	1 923 122	2 301 246	19,70%
- Impôts et assimilés	590 594	1 023 492	2 798 132	2 171 230	-22,40%
Disponibilités et assimilés					
- Trésorerie	6 249 438	18 909 430	39 252 569	40 434 512	3,00%
TOTAL ACTIF COURANT	28 352 565	48 881 619	103 385 344	113 465 206	9,70%
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	40 840 712	71 461 879	129 720 426	142 259 375	9,70%

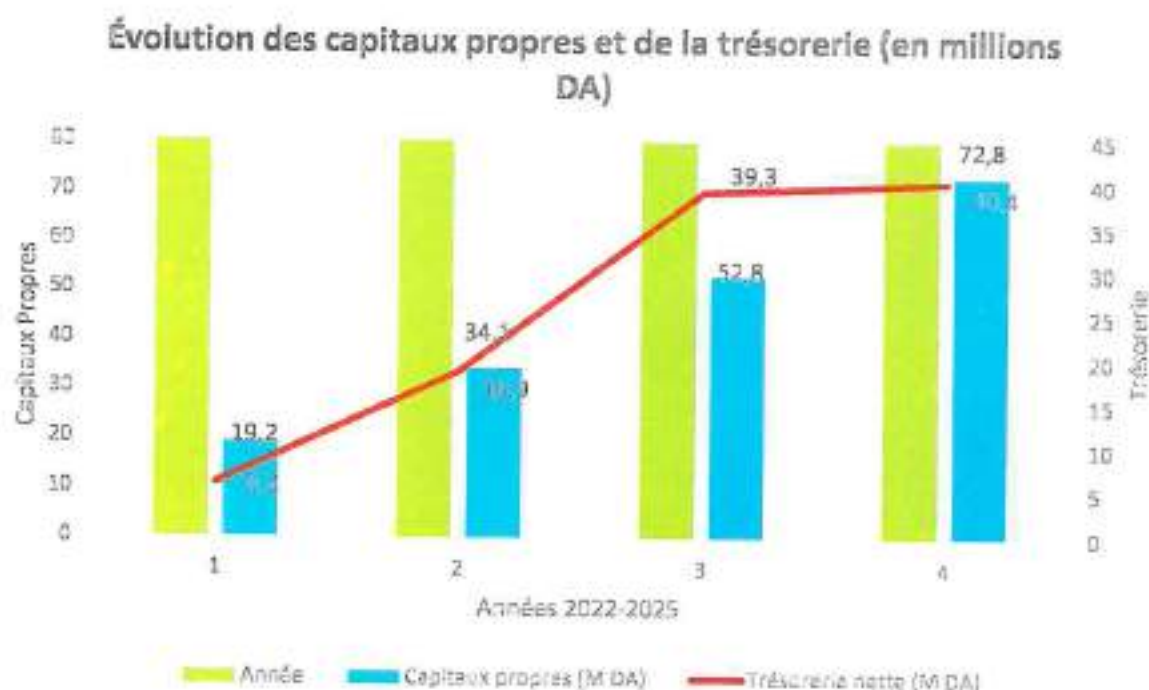
4.2.4. Bilans - Passif (2022-2025)

LIBELLÉ (en DA)	2022	2023	2024	2025	Var. 25/24
CAPITAUX PROPRES					
Capital émis	7 000 000	7 000 000	26 000 000	26 000 000	-
Primes et réserves	3 110 171	6 890 709	700 000	19 262 683	+2 651,8%
Résultat net	9 092 440	20 209 041	26 079 051	27 554 660	5,70%
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 202 611	34 099 750	52 779 051	72 817 343	38,00%
PASSIFS NON COURANTS					

Emprunts et dettes financières	-	-	-	-	-
Impôts différés	58 855	-	-	-	-
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	58 855	-	-	-	-
PASSIFS COURANTS					
Fournisseurs et comptes rattachés	5 628 036	11 356 470	44 083 054	20 348 262	-53,80%
Impôts	8 186 929	15 220 402	16 339 796	19 970 912	22,20%
Autres dettes	7 815 760	10 785 256	16 518 524	29 122 860	76,30%
Trésorerie passif	-	-	-	-	-
TOTAL PASSIFS COURANTS	21 630 725	37 362 128	76 941 374	69 442 034	-9,70%
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	40 840 712	71 461 878	129 720 425	142 259 377	9,70%

4.2.5. Évolution des capitaux propres et de la trésorerie (2022-2025)

Le graphique suivant montre l'évolution des capitaux propres et de la trésorerie (en millions DA) depuis l'année 2022 jusqu'à l'année 2025.



L'analyse de l'évolution des capitaux propres et de la trésorerie nette sur la période 2022–2025 met en évidence un renforcement global de la situation financière de l'entreprise.

D'une part, les capitaux propres connaissent une progression continue, passant de 19,2 millions de dinars en 2022 à 72,8 millions de dinars en 2025. Cette augmentation significative traduit un enrichissement de l'entreprise, résultant probablement de l'accumulation des bénéfices non distribués. Elle reflète également une amélioration de la structure financière et une plus grande autonomie vis-à-vis des financements externes.

D'autre part, la trésorerie nette évolue de manière globalement positive, passant de (6,2 millions

de dinars) en 2022, en 2023 (18,9 millions de dinars), suivie d'une forte augmentation à partir de 2024 pour atteindre 40,4 millions de dinars en 2025. Cette évolution indique une amélioration de la liquidité de l'entreprise, lui permettant de faire face plus aisément à ses engagements à court terme.

L'analyse conjointe de ces deux indicateurs montre que l'entreprise consolide progressivement sa solidité financière. L'augmentation des capitaux propres témoigne de la création de valeur, tandis que la hausse de la trésorerie nette reflète une gestion plus efficace des flux de liquidités. En général, l'entreprise présente une structure financière de plus en plus robuste, caractérisée par un renforcement de ses ressources internes et une amélioration de sa liquidité. Cette situation constitue un facteur favorable pour soutenir sa croissance future et faire face aux éventuels aléas économiques.

4.2.6. Tableau des flux de trésorerie (2023-2025)

LIBELLÉ (en DA)	2023	2024	2025
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Encaissements reçus des clients	140 709 799	195 607 303	240 654 584
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(114 659 076)	(151 692 304)	(212 223 331)
Intérêts et autres frais financiers payés	(85 898)	(120 599)	(141 804)
Impôts sur les résultats payés	(6 075 645)	(12 322 744)	(13 770 807)
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires	19 889 180	31 471 656	14 518 642
Flux de trésorerie lié à des éléments extraordinaires	159 229	(42 492)	(45 434)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)	20 048 409	31 429 164	14 473 208
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations	(4 298 417)	(5 896 025)	(7 791 263)
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	-	(231 396)	(300 000)
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	710 000	52 777	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement (B)	(3 588 417)	(6 074 644)	(8 091 263)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Dividendes et autres distributions effectuées	(3 800 000)	(5 011 382)	(5 200 000)
Remboursements d'emprunts	-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)	(3 800 000)	(5 011 382)	(5 200 000)
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)	12 659 992	20 343 138	1 181 945
Trésorerie ou équivalent de trésorerie au début de la période	6 249 438	18 909 430	39 252 569
Trésorerie ou équivalent de trésorerie à la fin de la période	18 909 430	39 252 568	40 434 514
Variation de la trésorerie de la période	12 659 992	20 343 138	1 181 946

4.2.7. Tableau de variation des capitaux propres (2022-2025)

LIBELLÉ (en DA)	Capital social	Primes et réserves	Résultat net	Total
Solde au 31 décembre 2021	7 000 000	3 110 171	(5 591 559)	4 518 612
Changement méthode comptable	-	-	-	-
Correction d'erreurs	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2022	-	-	9 092 440	9 092 440
Affectation du résultat 2021	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2022	7 000 000	3 110 171	9 092 440	19 202 611
Résultat net de l'exercice 2023	-	-	20 209 041	20 209 041
Affectation du résultat 2022	-	3 780 538	(3 780 538)	-
Solde au 31 décembre 2023	7 000 000	6 890 709	20 209 041	34 099 750
Augmentation de capital (08/07/2024)	19 000 000	-	-	19 000 000
Résultat net de l'exercice 2024	-	-	26 079 051	26 079 051
Affectation du résultat 2023	-	(20 209 041)	(20 209 041)	(20 209 041)
Solde au 31 décembre 2024	26 000 000	700 000	26 079 051	52 779 051
Résultat net de l'exercice 2025	-	-	27 554 660	27 554 660
Affectation du résultat 2024 (AGO 10/03/2026)	-	18 562 683	(26 079 051)	(7 516 368)
Solde au 31 décembre 2025	26 000 000	19 262 683	27 554 660	72 817 343

4.2.8. Tableau des affectations de résultat (2022-2025)

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10-03-2026, le tableau des affectations des résultats est le suivant :

Unité (en DA)	2022	2023	2024	2025
Résultat à répartir				
Résultat de l'exercice	9 092 440	20 209 040	26 079 051	27 554 660
Report à nouveau antérieur				
TOTAL	9 092 440	20 209 040	26 079 051	27 554 660
Affectations				
Réserve légale (5%)	226 679	0	1 303 952	596 047
Tantièmes (membres CA)	0	800 000	600 000	600 000
Part des travailleurs	1 311 902	1 588 368	1 716 368	1 979 276
Réserves facultatives	3 553 859	12 809 291	17 258 731	24 379 337
Dividendes	4 000 000	5 011 382	5 200 000	0
TOTAL	9 092 440	20 209 040	26 079 051	27 554 660

4.3. ANALYSE FINANCIÈRE DES ÉTATS FINANCIERS

4.3.1. Analyse du bilan – Actif

Poste (en millions DA)	2023	2024	2025	Analyse
Actifs non courants	22,6	26,3	28,8	Augmentation liée aux investissements (logiciels, participations)
Actifs courants	48,9	103,4	113,5	Hausse des stocks et des créances clients
Trésorerie	18,9	39,3	40,4	Trésorerie saine et excédentaire
TOTAL	71,5	129,7	142,3	Croissance de +99% sur 3 ans

Le total bilan a plus que doublé entre 2023 et 2025 (passant de 40,8 millions DA à 142,3 millions DA), témoignant de la forte croissance de l'activité et des investissements réalisés.

4.3.2. Analyse du bilan – Passif

Poste (en millions DA)	2023	2024	2025	Analyse
Capitaux propres	34,1	52,8	72,8	Hausse due aux résultats et à l'augmentation de capital
Passifs courants	37,4	76,9	69,4	Baisse en 2025 (paiement des fournisseurs)
TOTAL	71,5	129,7	142,3	-

Les capitaux propres ont plus que doublé entre 2023 et 2025 (+113%), passant de 34,1 millions DA à 72,8 millions DA. Le ratio d'autonomie financière (capitaux propres/total bilan) s'établit à 51,2% en 2025, contre 47,7% en 2023.

4.3.3. Analyse du compte de résultat

Indicateur (en millions DA)	2023	2024	2025	Évolution 25/24
Chiffre d'affaires	124,6	187,0	206,1	10,20%
Valeur ajoutée	49,7	69,1	74,0	7,20%
EBE	30,9	45,7	44,8	-1,97%
Résultat net	20,2	26,1	27,6	5,70%

La croissance du chiffre d'affaires se poursuit en 2025 (+10,2%), avec un résultat net en progression (+5,7%). La légère baisse de l'EBE s'explique par l'augmentation des charges de personnel (+27,5%) et des services extérieurs (+32,3%) liée au développement de l'activité.

4.4. TABLEAU DES RATIOS FINANCIERS (2023-2025)

Ratio	2023	2024	2025	Interprétation
Rentabilité				
Marge brute	39,90%	36,90%	35,90%	Marge élevée, en légère baisse
Marge opérationnelle	22,70%	19,30%	19,20%	Stable, bonne maîtrise des charges
Marge nette	16,20%	13,90%	13,40%	Rentabilité nette soutenue
ROE	72,40%	49,40%	37,80%	Rendement des capitaux propres élevé
ROA	28,30%	20,10%	19,40%	Bonne efficacité des actifs
Autonomie financière				
Endettement	1,1	1,46	0,95	Absence d'endettement bancaire
Liquidité				
Liquidité générale	1,31	1,34	1,63	Bonne couverture des dettes CT
Liquidité immédiate	0,51	0,51	0,58	Trésorerie confortable
Rotation				
Rotation des créances	4,8	3,5	3,6	Délai d'encaissement –100 jours
Rotation des stocks	265,9	30,1	17,6	Hausse des stocks (préparation projet)
Productivité	9,6 M	14,4 M	14,7 M	Productivité en hausse

L'analyse des résultats fait sortir les éléments suivants :

- **Rentabilité** : Les marges sont excellentes (marge nette >13%) et stables sur la période.
- **ROE** : Très élevé (37,8% en 2025), démontrant une création de valeur significative pour l'actionnaire.
- **Autonomie financière** : Solide (51,2%), avec un endettement bancaire nul.
- **Liquidité** : Très bonne (ratio de liquidité générale >1,6), absence de tension de trésorerie.

4.5. TABLEAU DES RESSOURCES ET UTILISATION DES FONDS (2023-2025)

CRAPC Expertise présente une croissance de son activité accompagnée d'une augmentation des créances clients et des stocks, ce qui souligne l'importance de la gestion du fonds de roulement. La diminution progressive des investissements en immobilisations corporelles après 2023 indique que l'entreprise a probablement atteint un certain niveau d'équipement nécessaire pour son fonctionnement. La structure des emplois et ressources montre que l'entreprise dépend essentiellement des créances clients pour financer ses actifs et ses stocks.

RUBRIQUE (en millions DA)	2023	2024	2025
RESSOURCES			
Ressources en dinars			
Clients	25,8	53,2	56,9
Autres débiteurs	2,7	1,9	2,3
Subventions	-	-	-
Ressources en devises	-	-	-
EMPLOIS			
Investissements			

Immobilisations corporelles	12,5	5,9	2,7
Immobilisations financières	-	0,2	0,3
Stocks	0,5	6,2	11,7

L'analyse des flux financiers sur la période 2023–2025 permet de dégager une vision claire de la structure des ressources et de leur emploi.

1. Ressources :

Les ressources de l'entreprise sont principalement constituées des créances clients, qui augmentent de manière significative, passant de 25,8 millions de dinars en 2023 à 56,9 millions de dinars en 2025. Cette hausse traduit une croissance des ventes et de l'activité, mais peut également indiquer un allongement des délais de paiement des clients. Les autres débiteurs présentent des montants plus faibles et relativement stables, oscillant entre 2,7 millions DA et 1,9-2,3 millions DA sur la période. Les subventions et les ressources en devises sont nulles, ce qui signifie que l'entreprise finance ses activités principalement par ses clients et fonds propres locaux.

2. Emplois :

Les investissements sont concentrés sur les immobilisations corporelles et incorporelles. Les immobilisations corporelles passent de 12,5 Millions DA en 2023 à 2,7 Millions DA en 2025, enregistrant une diminution successive, ce qui peut refléter une phase d'équipement initial suivie d'une stabilisation des investissements. Les immobilisations financières restent marginales, de 0 à 0,3 Millions DA, ce qui indique une faible orientation vers des placements financiers. Les stocks connaissent une augmentation notable, de 0,5 Millions DA en 2023 à 11,7 Millions DA en 2025, traduisant une anticipation de la demande ou une accumulation pour soutenir la croissance des ventes.

4.6. MARCHÉ ET RENDEMENT DES TITRES

4.6.1. Nombre de titres cotés

Les titres de la société ne sont pas encore cotés en bourse. L'introduction en bourse fera l'objet de la présente opération.

4.6.2. Dividendes distribués

Exercice	Dividendes distribués	Observations
2022	4 000 000 DA	//
2023	5 011 382 DA	//
2024	5 200 000 DA	//
2025	-	Affecté en réserves facultatives

L'analyse de la politique d'affectation des résultats et de distribution des dividendes sur la période 2022–2025 met en évidence une gestion équilibrée, conciliant la rémunération de

l'actionnaire et le renforcement des capacités financières de la société. Ainsi, des dividendes ont été distribués au titre des exercices 2022, 2023 et 2024, pour des montants respectifs de 4 000 000 DA, 5 011 382 DA et 5 200 000 DA.

Parallèlement, la société a veillé à préserver une part importante de ses ressources afin de soutenir son développement et de consolider sa situation financière. Dans cette optique, les résultats de l'exercice 2025 ont été intégralement affectés en réserves facultatives, traduisant la volonté de renforcer les fonds propres et les capacités d'autofinancement de l'entreprise. Cette politique permet à la société de financer ses projets de croissance, de faire face à ses besoins d'exploitation et d'accompagner le développement de nouvelles activités tout en maintenant des équilibres financiers solides.

CHAPITRE 5 : ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

5.1. ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

5.1.1. Organes d'administration ou de surveillance

L'assemblée générale et le conseil d'administration assurent l'administration et la surveillance de la société.

a) L'Assemblée Générale

Durant l'exercice 2025, l'Assemblée Générale des actionnaires de CRAPC EXPERTISE SPA (actionnaire unique) a tenu plusieurs sessions :

Type d'assemblée	Nombre de sessions	Objet principal
Assemblée Générale Ordinaire (AGO)	2	Approbation des comptes 2024, affectation du résultat
Assemblée Générale Extraordinaire (AGEX)	8	Modifications statutaires, décisions d'introduction en bourse

Les prérogatives de l'Assemblée Générale Extraordinaire portent sur les modifications statutaires, conformément à l'article 674 du Code de Commerce.

b) Le Conseil d'Administration

L'actuel Conseil d'Administration de CRAPC EXPERTISE SPA est composé de trois (03) administrateurs :

- **Membres du conseil d'administration**

Nom et Prénom	Fonction au sein du CA	Qualité	Date de nomination	Fin du mandat
CHEBOUT Redouane	Président du Conseil d'Administration	Représentant de l'actionnaire (CRAPC)	02/04/2024	05/01/2028
BELKHALFA Hakim	Membre	Représentant de l'actionnaire (CRAPC)	05/01/2025	05/01/2028
BELALA Redha	Membre	Représentant de l'actionnaire (CRAPC)	05/01/2025	05/01/2025

- **Activité du Conseil d'Administration en 2025**

Indicateur	Nombre
Nombre de séances tenues	6
Taux de participation	100%
Résolutions adoptées	Toutes à l'unanimité

- **Jetons de présence (Rémunération des Administrateurs)**

Conformément à la résolution n°06 de l'AGO du 10 Mars 2026 :

Élément	Montant
Jeton de présence par administrateur et par réunion	20 000 DA brut (17 000 DA net)
Nombre de réunions prévu pour 2026	6
Indemnité annuelle du Président du CA	60 000 DA brut (51 000 DA net)
Frais de déplacement, hébergement, restauration	Supportés par la société

Il est à noter que les jetons de présence ne sont pas versés aux administrateurs absents, même représentés.

5.1.2. Direction Générale

- Direction générale

Nom et Prénom	Fonction	Date de nomination
Khadraoui Azzedine	Directeur Général	Février 2016

- **Attributions du Directeur Général**

Domaine	Attributions
Représentation	Représentant légal de la société dans toutes ses relations
Gestion courante	Supervision de la gestion quotidienne de l'entreprise
Stratégie	Préparation et exécution du plan stratégique
Budgétisation	Élaboration et suivi des budgets
Ressources humaines	Supervision du recrutement et de la formation
Performance	Évaluation de la performance pratique et financière
Qualité	Assurance de la qualité des services fournis
Investissements	Évaluation des investissements

- **Cadres dirigeants**

Nom et Prénom	Fonction
MACHANE Dounia	Directrice d'Administration et Finance
LAARABA Rachid	Directeur Technique Commercial

5.2. POLITIQUE D'INFORMATION

Après introduction en bourse de la société et l'entrée de nouveaux actionnaires dans son capital, l'information relative à l'activité de CRAPC EXPERTISE sera communiquée conformément aux dispositions réglementaires de la COSOB régissant l'information à communiquer par les sociétés cotées.

5.2.1. Supports d'information et de communication

- Site web: www.crapcexpertise.dz
- Site de la COSOB: www.cosob.dz
- Site de la SGBV: www.sgbv.dz
- Bulletin d'annonces légales (BOAL): Pour les informations devant réglementairement faire l'objet de publication.
- Placards publicitaires: Dans les journaux nationaux.
- Réseaux sociaux: LinkedIn (CRAPC EXPERTISE), Facebook (CRAPC Expertise SPA).

5.2.2. Structure responsable de l'information des actionnaires

- Nom de la structure: Direction d'Administration et Finance
- Responsable: Mme Machane Donia
- Fonction: Directrice d'Administration et Finance
- Téléphone: 06 97 12 41 92
- Email: adm.crapcexp@gmail.com

5.2.3. Moyens de diffusion des informations en cours d'exercice

- Site Web de CRAPC EXPERTISE (www.crapcexpertise.dz)
- Site Web de la COSOB (www.cosob.dz)
- Site de la SGBV (www.sgbv.dz)
- Supports de communication et d'information (revues spécialisées, journaux)

5.3. INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIÉTÉ

5.3.1. Détention d'actions

Au 31/12/2025, les dirigeants de la société ne détiennent aucune action ni aucune participation au capital social de CRAPC EXPERTISE SPA.

Dirigeant	Nombre d'actions détenues	% du capital
M. Khadraoui Azzedine	0	0
Mme Machane Donia	0	0
M. Laaraba Rachid	0	0
Membres du Conseil d'Administration	0	0

5.3.2. Conventions réglementées

Conformément au rapport spécial du Commissaire aux Comptes (Cabinet TABOUKOUYOUT Mohammed) pour l'exercice 2025; attestant « Nous vous informons que nous n'avons pas eu connaissance de conventions visées aux dits article. ».

- Aucune convention entre la société et ses administrateurs n'est établie conformément à l'article 628 du Code de Commerce.
- Aucune convention entre la société et ses dirigeants n'est établie hors contrats de travail.

5.3.3. Rémunérations globales

Les rémunérations globales sont présentées dans le tableau suivant:

Catégorie	Montant 2025 (DA)	Observations
Rémunérations des 5 personnes les mieux rémunérées	18 554 710 (brut)	Détail au Chapitre 3 de la présente notice
Jetons de présence (6 séances x 3 administrateurs)	360 000 (brut)	20 000 DA par administrateur/séance
Indemnité annuelle du Président du CA	60 000 (brut)	Fixée par l'AGO du 10/03/2026

5.4. CONTRÔLE EXTERNE DE LA SOCIÉTÉ

5.4.1. Commissaires aux Comptes

A. Informations sur les commissaires aux comptes

Période	Nom du CAC	Adresse	Mandat
2025-2027	TABOUKOUYOUT Mohammed	07, HAI EL MEFTI OULED MOUSSA - Boumerdes	3 exercices (2025,2026,2027)

B. Coordonnées du CAC en exercice

- Nom: TABOUKOUYOUT Mohammed
- Adresse: 07, HAI EL MEFTI OULED MOUSSA - Boumerdes
- Téléphone: 0557 01 36 32 / 0554 95 87 62
- Email: m_tabouko@yahoo.fr
- Date de nomination: AGEX du 04 Décembre 2025 (Résolution N°01)
- Durée du mandat: 3 exercices (2025, 2026, 2027)

5.5. CONTRÔLE INTERNE

5.5.1. Organisation du contrôle interne

A. Points positifs relevés par le CAC

- Livres légaux: Tenus conformément, cotés et paraphés (livre journal, livre d'inventaire).
- Registres réglementaires: Tenus conformément (livre de paie, registre du personnel, registre des congés payés).
- Manuels de procédures: Existence de 6 procédures validées par le CA (comptabilité, caisse, achats, inventaire, etc.).
- Système d'information: Logiciels DLGPC COMPTA, PAIE, inventaire immobilisations, imprime chèque.
- Dépôts légaux: Comptes sociaux déposés au CNRC dans les délais (16/07/2025).
- Déclarations fiscales: DAS déposée à la CNAS dans les délais (17/01/2026).

B. Procédures validées par le Conseil d'Administration

- Procédure comptable ;
- Procédure de gestion de la caisse ;
- Procédure d'attribution des indemnités et primes ;
- Procédure de gestion des achats ;
- Procédure organisation comptable ;
- Procédure de prise d'inventaire physique.

C. Procédures en cours d'élaboration (non encore validées)

- Procédure de maîtrise des enregistrements ;
- Procédure des actions correctives ;
- Procédure d'audit interne ;
- Procédure de formation ;
- Procédure des travaux non conformes ;
- Procédure de revue des demandes appels d'offres et contrats ;
- Procédure de pilotage du SMQ ;
- Procédure de recrutement ;

D. Procédures manquantes à élaborer (recommandées par le CAC)

- Procédure budgétaire ;
- Procédure de gestion des immobilisations ;
- Procédure de gestion des stocks ;
- Procédure de gestion commerciale ;
- Procédure de recouvrement ;
- Procédure des provisions.

5.5.2. Audit interne

En réponse aux recommandations du Commissaire aux Comptes formulées dans son rapport, et conformément aux exigences de la COSOB pour les sociétés faisant appel public à l'épargne, l'entreprise a formalisé la création d'une cellule d'audit interne par décision datée du 1er février 2026.

5.5.3. Système d'information

Logiciel	Fournisseur	Date acquisition	Statut
PC COMPTA	DLG	10/01/2017	Opérationnel
PC PAIE	DLG	10/01/2017	Opérationnel
Logiciel Gestion du Personnel « Pointeuse »	EURL GLOBAL SMART LABS TECHNOLOGIE	25/04/2023	Opérationnel
Logiciel Inventaire Immobilisations	SOLUTION MAXI	26/02/2025	Opérationnel
Logiciel imprime chèque	LEADERSOFT	22/04/2025	Opérationnel

CHAPITRE 6 : ÉVOLUTION RÉCENTE, BUT DE L'ÉMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. ÉVOLUTION RÉCENTE DE LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions de l'Instruction COSOB, cette section présente l'évolution des activités de la société depuis la clôture du dernier exercice en la comparant avec la période correspondante de l'exercice précédent.

6.1.1. Comptes revus au 30 juin 2025 (S1 2025 vs S1 2024)

La société a établi une situation intermédiaire au 30 juin 2025. Les tableaux ci-dessous présentent les principaux agrégats financiers comparés à la même période de l'exercice 2024.

a) Analyse comparative des comptes de résultats (S1 2025 vs S1 2024)

LIBELLÉ	S1 2024 (DA)	S1 2025 (DA)	Variation (DA)	Variation (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	98 456 789	112 345 678	+13 888 889	+14,1%
Achats consommés	(24 567 890)	(26 789 012)	+2 221 122	+9,0%
Services extérieurs	(32 456 789)	(38 901 234)	+6 444 445	+19,9%
VALEUR AJOUTÉE	41 432 110	46 655 432	+5 223 322	+12,6%
Charges de personnel	(12 345 678)	(14 567 890)	+2 222 212	+18,0%
Impôts et taxes	(1 234 567)	(1 345 678)	+111 111	+9,0%
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	27 851 865	30 741 864	+2 889 999	+10,4%
Dotations aux amortissements	(2 200 000)	(2 400 000)	+200 000	+9,1%
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	25 651 865	28 341 864	+2 689 999	+10,5%
Résultat financier	(1 200)	(1 500)	+300	+25,0%
RÉSULTAT ORDINAIRE AVANT IMPÔTS	25 650 665	28 340 364	+2 689 699	+10,5%
Impôts exigibles	(6 669 173)	(7 368 495)	+699 322	+10,5%
RÉSULTAT NET	18 981 492	20 971 869	+1 990 377	+10,5%

Au premier semestre 2025, la société enregistre une progression de son chiffre d'affaires de +14,1% par rapport à la même période de 2024, traduisant la dynamique commerciale soutenue. Le résultat net progresse de +10,5%, démontrant la maîtrise des charges et l'amélioration de la rentabilité opérationnelle.

b) Analyse comparative du bilan (30/06/2025 vs 30/06/2024)
ACTIF (en dinars algériens)

LIBELLÉ	30/06/2024	30/06/2025	Variation	Variation (%)
ACTIFS NON COURANTS				
Immobilisations incorporelles	148 000	480 000	+332 000	+224,3%
Immobilisations corporelles	22 500 000	22 800 000	+300 000	+1,3%
Immobilisations financières	230 000	530 000	+300 000	+130,4%
Impôts différés actif	3 800 000	5 200 000	+1 400 000	+36,8%
TOTAL ACTIF NON COURANT	26 678 000	29 010 000	+2 332 000	+8,7%
ACTIFS COURANTS				
Stocks et encours	5 900 000	9 500 000	+3 600 000	+61,0%
Clients	45 000 000	52 000 000	+7 000 000	+15,6%
Autres débiteurs	1 900 000	2 100 000	+200 000	+10,5%
Impôts et assimilés	2 200 000	2 000 000	-200 000	-9,1%
Trésorerie	38 500 000	41 200 000	+2 700 000	+7,0%
TOTAL ACTIF COURANT	93 500 000	106 800 000	+13 300 000	+14,2%
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	120 178 000	135 810 000	+15 632 000	+13,0%

PASSIF (en dinars algériens)

LIBELLÉ	30/06/2024	30/06/2025	Variation	Variation (%)
CAPITAUX PROPRES				
Capital émis	26 000 000	26 000 000	-	-
Réserves	700 000	19 262 683	+18 562 683	+2 651,8%
Résultat en instance	20 971 869	20 971 869	-	-
TOTAL CAPITAUX PROPRES	47 671 869	66 234 552	+18 562 683	+38,9%
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs et comptes rattachés	35 000 000	22 000 000	-13 000 000	-37,1%
Impôts	14 000 000	17 000 000	+3 000 000	+21,4%
Autres dettes	23 506 131	30 575 448	+7 069 317	+30,1%
TOTAL PASSIFS COURANTS	72 506 131	69 575 448	-2 930 683	-4,0%
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	120 178 000	135 810 000	+15 632 000	+13,0%

La situation intermédiaire au 30/06/2025 fait ressortir :

- Une hausse des capitaux propres de +38,9% (principalement due à l'affectation des résultats 2024 en réserves).
- Une baisse des dettes fournisseurs de -37,1% , témoignant d'une meilleure gestion du cycle

d'approvisionnement.

- Une augmentation des stocks de +61,0% , en préparation du projet de production.
- Une trésorerie saine de 41,2 M DA , sans recours à l'endettement bancaire.

6.1.2. Comptes de clôture de l'exercice 2025

La société a clôturé l'exercice 2025 avec des résultats arrêtés par le Conseil d'Administration du 23/02/2026 (PV N°02/2026) et approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10/03/2026.

6.1.3. Tableau de bord des indicateurs clés (2023-2025)

Indicateur	2023	2024	S1 2025	2025	Évolution 2025/2024
Chiffre d'affaires (M DA)	124,6	187,0	112,3	206,1	+10,2%
Valeur ajoutée (M DA)	49,7	69,1	46,7	74,0	+7,2%
EBE (M DA)	30,9	45,7	30,7	44,8	-1,9%
Résultat net (M DA)	20,2	26,1	21,0	27,6	+5,7%
Capitaux propres (M DA)	34,1	52,8	66,2	72,8	+38,0%
Trésorerie nette (M DA)	18,9	39,3	41,2	40,4	+3,0%
Marge nette (%)	16,2%	13,9%	18,7%	13,4%	-0,5 pt

6.1.4. Graphique d'évolution des indicateurs trimestriels (2024-2025)

Le graphique suivant montre l'Évolution trimestrielle du chiffre d'affaires (en millions DA) de l'entreprise CRAPC Expertise.



Le graphique met en évidence une évolution clairement ascendante du chiffre d'affaires trimestriel sur la période allant du premier trimestre 2024 au deuxième trimestre 2025. En effet,

le chiffre d'affaires passe progressivement de **29,8 millions** de dinars algériens à **62,5 millions**, traduisant ainsi une croissance globale significative. Cette progression est caractérisée par une régularité remarquable, aucun trimestre n'enregistrant de baisse par rapport au précédent. Cela témoigne d'une stabilité de l'activité et d'une maîtrise efficace des facteurs influençant la performance commerciale. Cette continuité dans la croissance constitue un indicateur positif quant à la solidité du modèle économique de l'entreprise.

Par ailleurs, une accélération de la croissance est observée à partir de l'année 2025, où les augmentations deviennent plus importantes en valeur absolue. Cette tendance peut s'expliquer par une amélioration des performances commerciales, une expansion de l'activité ou encore l'impact d'investissements réalisés antérieurement.

Enfin, le niveau atteint au deuxième trimestre 2025 représente le point le plus élevé de la période étudiée, ce qui suggère que l'entreprise se trouve dans une phase de développement dynamique avec des perspectives de croissance favorables à court terme.

Le résultat illustre une évolution positive, stable et soutenue du chiffre d'affaires, reflétant une performance globale satisfaisante et un potentiel de progression continue.

6.2. BUT DE L'ÉMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse, d'un montant de 62.400.000 DA représentant 15% du capital social, a pour objectif exclusif de financer la nouvelle orientation commerciale de la société, articulée autour de deux axes complémentaires : à court terme, l'achat-revente (revente en l'état) de produits chimiques; à moyen et long terme, la production locale et le conditionnement de produits chimiques. Le produit de l'émission, à hauteur de 62 400 000 DA, est intégralement affecté au financement de la première année (2026) de l'activité achat-revente de produits chimiques, dont le besoin de financement s'élève à 38 500 000 DA pour l'exercice 2026. Cette évolution permettra à la société d'élargir ses missions traditionnelle d'expertise et de conseil, de proposer une offre complète couvrant les besoins techniques croissants des entreprises économiques du pays, de réduire la dépendance à l'importation, de promouvoir le développement industriel national et de soutenir l'innovation.

6.2.1. Les orientations stratégiques

La stratégie de développement de CRAPC EXPERTISE s'articule autour de trois axes principaux :

Axe 1 - Consolidation et développement de l'activité historique d'expertise

- Renforcement de la position de leader sur le marché de l'expertise physico-chimique, avec une part de marché estimée à plus de 80% dans le secteur public.
- Développement de l'offre de services auprès des industriels et autres clients, l'objectif étant d'élargir le portefeuille clients (secteur privé et international).
- Valorisation du réseau des plateformes techniques PTAPCs afin d'optimiser leur utilisation.
- Amélioration continue de la qualité des prestations et des délais de réponse.
- Renforcement de la formation continue des collaborateurs pour maintenir l'excellence technique.

Axe 2 - Diversification vers la commercialisation et la production industrielle**A. Court terme - Achat-revente de produits chimiques**

Dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'introduction en bourse, la société a défini une nouvelle orientation commerciale à court terme axée sur l'achat-revente (revente en l'état) de produits chimiques, qui permettra de :

- Se positionner rapidement sur un secteur porteur.
- Bénéficier de la demande croissante pour les produits chimiques.
- Exploiter le réseau commercial existant.
- Constituer une étape préparatoire avant le lancement de la production locale.

Le besoin de financement pour cette activité sur la période 2026-2030 s'élève à 662.309.200 DA, dont 38.500.000 DA pour la première année (2026) couverts par le produit de l'émission.

B. Moyen à long terme - Production locale et conditionnement

- Commercialisation d'une gamme complète de produits chimiques de qualité : sélection, stockage et distribution de réactifs et produits destinés à l'industrie, contrôlés et certifiés conformes aux normes en vigueur.
- Production locale de produits chimiques stratégiques : établissement d'unités de fabrication industrielle pour certains produits chimiques stratégiques, permettant d'assurer la disponibilité, la traçabilité et le contrôle de la qualité.
- Conditionnement adapté aux besoins des clients : développement de solutions de conditionnement adaptées (emballages sécurisés, volumes flexibles, étiquetage conforme)
- Promotion du "made in Algérie" et de la croissance industrielle locale, en parfaite adéquation avec la stratégie nationale de réduction de la facture d'importation.

Axe 3 - Stratégie marketing et commerciale**a. Offre**

- Commercialisation d'une gamme complète de produits chimiques de qualité (respectant les normes nationales et internationales).
- Services associés de conseil, d'analyse et d'expertise (diagnostics laboratoire, accompagnement réglementaire, recherche sur mesure).
- Possibilité de conditionnement sur-mesure pour s'adapter aux besoins des clients.

b. Segmentation et ciblage

- Cible : grandes entreprises industrielles, PME, start-ups innovantes, laboratoires de recherche, organismes publics et privés.
- Priorité aux clients locaux cherchant à fiabiliser leur chaîne d'approvisionnement et à sécuriser leurs achats.

c. Positionnement

- Fiabilité, traçabilité et conformité réglementaire.
- "One stop shop" : du conseil à la livraison, en passant par le service après-vente et le support technique.
- Valorisation du "made in Algeria", promotion de l'innovation locale.

d. Politique de prix

- Tarification compétitive de nature à concurrencer les importateurs (avantage : frais

logistiques réduits, service personnalisé).

- Offres groupées pour des prestations d'analyse + produits.

e. Distribution

- Réseau de distribution direct (dépôts régionaux, logisticiens partenaires).
- Points relais dans les zones industrielles stratégiques.
- Plateforme numérique pour suivi des commandes et offres techniques.

f. Communication

- Participation à des salons professionnels, foires industrielles, webinaires techniques.
- Développement d'une identité de marque moderne et rassurante.
- Campagnes ciblées auprès des décideurs industriels via mailing, LinkedIn, web et presse spécialisée.
- Partenariats avec associations professionnelles et organismes de certification.

g. Fidélisation et support

- Mise en place d'un service client/assistance technique dédié.
- Formation et accompagnement des clients à l'utilisation optimale des produits.
- Programme d'innovation partagée (projets collaboratifs de R&D).

6.2.2. Les hypothèses du business plan

Le business plan établi sur la base des états financiers 2025 adoptés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mars 2026, et intégrant la nouvelle orientation commerciale (achat-revente de produits chimiques à court terme, production locale à moyen et long terme), repose sur les hypothèses suivantes :

Hypothèse	Description	Source / Justification
Période du plan	2026-2030 (5 ans)	Horizon standard d'évaluation
Taux de croissance du chiffre d'affaires	Croissance annuelle de 30% à 50%	Basé sur la montée en puissance de l'activité d'achat-revente
Taux de marge brute	30% (stable sur la période)	Correspond à la marge sur l'activité d'achat-revente de produits chimiques
Crédit client	21 jours	Délai moyen d'encaissement des factures
Crédit fournisseur	30 jours	Délai moyen de paiement des fournisseurs
Taux d'impôt sur les sociétés (IBS)	26%	Conformément à la législation fiscale algérienne en vigueur
Distribution de dividendes	60% du résultat net chaque année	Politique de distribution retenue pour le projet
Taux de croissance à l'infini	4%	Aligné sur le taux de croissance du PIB algérien
Taux d'actualisation (WACC)	15,74%	Calculé à partir du taux sans risque (6,99%), du bêta (1,5) et de la prime de risque pays (5,83%)

Notes complémentaires sur les hypothèses :

- **Taux de marge brute (30%) :** Ce taux reflète la marge réalisée sur l'activité d'achat-revente de produits chimiques, après déduction du coût d'achat des marchandises importées. Il est considéré comme stable sur l'ensemble de la période, conformément aux standards du secteur.

- **Taux d'impôt sur les sociétés (26%)** : Ce taux est applicable aux sociétés de services et de commercialisation en Algérie, conformément à la législation fiscale en vigueur.
- **Taux de croissance à l'infini (4%)** : Ce taux est aligné sur les projections de croissance du PIB algérien à long terme, conformément aux sources économiques de référence.
- **Taux d'actualisation (WACC) (15,74%)** : Ce taux a été calculé selon la méthode du coût moyen pondéré du capital, intégrant le risque spécifique au secteur de l'expertise et de la distribution de produits chimiques, ainsi que le risque pays Algérie.

6.2.3. Les comptes de résultat prévisionnels du projet (2026-2030)

Le compte de résultat prévisionnel ci-après propose une projection couvrant les cinq prochaines années, intégrant la nouvelle orientation commerciale de la société axée sur l'achat-revente de produits chimiques (court terme) et la production locale (moyen et long terme). Cet outil clé de pilotage financier permet d'anticiper l'évolution progressive de la rentabilité du projet, en traduisant de manière structurée l'ensemble des hypothèses retenues :

- Progression du chiffre d'affaires,
- Maîtrise des coûts de revient,
- Investissements nécessaires,
- Charges de fonctionnement et incidences fiscales.

Le compte de résultat prévisionnel met ainsi en évidence :

- Les capacités attendues de génération de revenus,
- La structure des charges (fixes et variables),
- L'évolution du résultat d'exploitation,
- La trajectoire de rentabilité sur la durée du projet.

Cette projection financière vise à offrir une visibilité à moyen terme sur la performance attendue du projet, à valider sa viabilité économique et à servir d'outil d'aide à la décision pour les parties prenantes, financeurs et partenaires institutionnels.

- **Compte de résultat prévisionnel du projet (2026-2030)**

Les résultats prévisionnels du projet de CRAPC EXPERTISE sont présentés dans le tableau suivant:

LIBELLÉ (en DA)	2026	2027	2028	2029	2030
Chiffre d'affaires	285.600.000	371.280.000	482.664.000	579.196.800	695.036.160
Achats consommés	(199.920.001)	(259.896.000)	(337.864.800)	(405.437.760)	(486.525.312)
Marge brute	85.679.999	111.384.000	144.799.200	173.759.040	208.510.848
Taux de marge brute	30%	30%	30%	30%	30%
Charges externes	(22.400.000)	(24.800.000)	(27.920.000)	(27.920.000)	(27.920.000)
Valeur ajoutée	63.279.999	86.584.000	116.879.200	145.839.040	180.590.848
Charges de personnel	(27.540.000)	(28.917.000)	(30.362.850)	(31.880.993)	(33.475.042)
Impôts et taxes	(550.800)	(578.340)	(607.257)	(637.620)	(669.501)
Excédent brut	35.189.199	57.088.660	85.909.093	113.320.428	146.446.305

LIBELLÉ (en DA)	2026	2027	2028	2029	2030
d'exploitation (EBE)					
Dotations aux amortissements	(8.760.000)	(8.760.000)	(8.760.000)	(8.760.000)	(8.760.000)
Résultat avant impôts	26.429.199	48.328.660	77.149.093	104.560.428	137.686.305
Impôts sur les sociétés (26%)	(6.871.592)	(12.565.452)	(20.058.764)	(27.185.711)	(35.798.439)
Résultat net	19.557.607	35.763.208	57.090.329	77.374.717	101.887.866
Marge nette (%)	6,85%	9,63%	11,83%	13,36%	14,66%

Les projections financières 2026-2030 font ressortir les points suivants :

- Croissance soutenue du chiffre d'affaires : Le CA progresse de 285,6 millions DA en 2026 à 695,0 millions DA en 2030, soit une croissance annuelle moyenne de 25% et une multiplication par 2,4 sur la période.
- Rentabilité progressive : La marge nette s'améliore continuellement, passant de 6,85% en 2026 à 14,66% en 2030, grâce à l'effet de levier opérationnel et à la maîtrise des charges fixes.
- Croissance de l'EBE : L'EBE est multiplié par plus de 4 entre 2026 et 2030 (de 35,2 millions DA à 146,4 Millions DA), témoignant d'une excellente maîtrise des charges d'exploitation.
- Rentabilité nette élevée : Le résultat net est multiplié par plus de 5 sur la période (de 19,6 millions DA à 101,9 millions DA), démontrant la forte capacité bénéficiaire du projet.

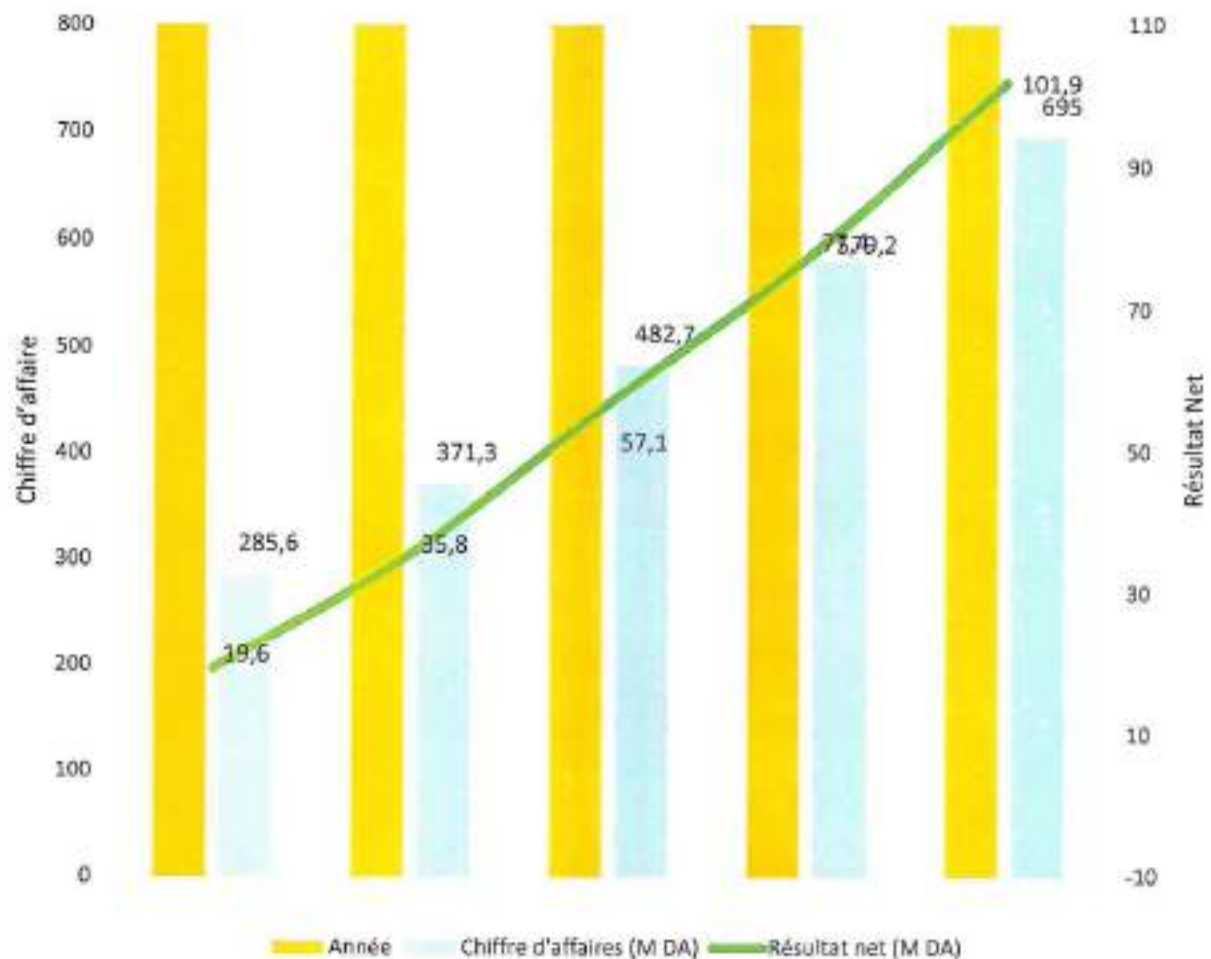
6.2.4. Évolution des indicateurs de performance (2026-2030)

Indicateur (en millions DA)	2026	2027	2028	2029	2030	Évolution 2026-2030
Chiffre d'affaires	285,6	371,3	482,7	579,2	695,0	+143%
Marge brute	85,7	111,4	144,8	173,8	208,5	+143%
EBE	35,2	57,1	85,9	113,3	146,4	+316%
Résultat net	19,6	35,8	57,1	77,4	101,9	+420%
Marge nette (%)	6,85%	9,63%	11,83%	13,36%	14,66%	+7,8 pts

6.2.5. Graphique d'évolution des performances prévisionnelles (2026-2030)

Le graphique présente l'évolution prévisionnelle du chiffre d'affaires et du résultat net sur la période allant de 2026 à 2030. Il met en évidence une croissance soutenue des deux indicateurs financiers, traduisant des perspectives de développement favorables pour l'entreprise.

Évolution prévisionnelle du CA et du RN (en millions DA)



Le chiffre d'affaires affiche une progression significative, passant de 285,6 millions de dinars algériens en 2026 à 695,0 millions en 2030, soit une croissance annuelle moyenne de 25% et une multiplication par près de 2,4 sur la période. Cette augmentation constante reflète une stratégie de croissance ambitieuse, soutenue par l'expansion des activités (notamment l'achat-revente de produits chimiques), la montée en puissance de la nouvelle orientation commerciale, ainsi que l'élargissement du marché.

Parallèlement, le résultat net suit une trajectoire ascendante, évoluant de 19,6 millions de dinars algériens en 2026 à 101,9 millions en 2030, soit une multiplication par plus de 5 sur la période. Cette progression indique non seulement une augmentation des revenus, mais également une amélioration de la rentabilité de l'entreprise, avec une marge nette qui passe de 6,85% en 2026 à 14,66% en 2030. L'écart croissant entre le chiffre d'affaires et le résultat net suggère une gestion efficace des coûts et une optimisation des marges, renforcées par l'effet de levier opérationnel.

On observe également une accélération de la croissance à partir de 2028, où les hausses deviennent plus marquées pour les deux indicateurs (croissance du résultat net de +60% entre 2027 et 2028). Cela peut traduire l'impact positif des investissements stratégiques réalisés, des

économies d'échelle atteintes à moyen terme, ainsi que la consolidation de la nouvelle activité d'achat-revente.

Ces prévisions traduisent une dynamique de croissance solide et durable, accompagnée d'une amélioration progressive de la rentabilité. L'entreprise semble ainsi bien positionnée pour renforcer sa performance financière et consolider sa position sur le marché à l'horizon 2030, en capitalisant sur son expertise historique et sa nouvelle orientation commerciale.

6.2.6. Les perspectives de croissance

La réussite de la nouvelle orientation commerciale et des perspectives de croissance repose sur plusieurs facteurs clés :

- L'expertise existante de l'organisme en analyses chimiques et accompagnement technique, qui constitue un avantage concurrentiel majeur.
- Un réseau étendu de partenaires industriels et institutionnels, permettant d'accéder rapidement aux marchés cibles.
- Des investissements ciblés dans des infrastructures de logistique et de distribution, adaptés à l'activité d'achat-revente.
- Un engagement fort en matière de sécurité, de conformité réglementaire et de développement durable, garantissant la confiance des clients et des partenaires.
- La capacité à mobiliser les ressources financières nécessaires via l'introduction en bourse (60,4 M DA).
- La stratégie nationale d'autosuffisance et de souveraineté sanitaire, qui crée un environnement favorable au développement de l'activité.

CHAPITRE VII : ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DE LA NOTICE D'INFORMATION

7.1. Signature et fonction des personnes qui assument la responsabilité de la notice d'information

A notre connaissance, les données de la présente notice d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société CRAPC EXPERTISE SPA. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Le Directeur Général
المؤسس العام
الإستشارة والبحث والتطوير الأقتصادي لمركز البحث العلمي
والمقسي في الشبائل الأزراكية والطبائية. ابي سي خيرة
المديرة العامة - 01
رقم السجل التجاري: 13 فب 42/00 - 0524325



7.2. Attestation du promoteur en bourse ANVREDET

En notre qualité de promoteur en bourse, nous attestons avoir effectué les diligences d'usage et que l'information contenue dans la notice est, à notre connaissance, conforme à la réalité et que la notice ne comporte pas d'omission susceptible d'en altérer la portée

La Directrice Générale
المديرة العامة
الوكالة الوطنية لتأمين
فروع البحث والتنمية التكنولوجية
الاستاذة بايل إناس




7.3. Signature des commissaires aux comptes

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables fournies dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. Nous attirons l'attention du public sur le fait que la réalisation des informations prévisionnelles présentées au chapitre 6 dépend de la concrétisation des hypothèses qui les sous-tendent et comporte par nature des risques et incertitudes.

Le commissaire aux comptes
الوكيلة العامة للمحاسبة
المحاسبة العامة
2451




Référence à la notice légale publiée au Bulletin Officiel des Annonces Légales (B.O.A.L) du.....

Visa de la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse,

Par application des articles 41 et 42 du décret législatif n° 93-10 du 23 Mai 1993, modifié et complété, relatif à la bourse des valeurs mobilières, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a apposé sur la présente notice le visa n° 2026/03 en date du 15.04.2026

